

Bientôt une allocation financière pour les personnes âgées en difficulté

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 2 Octobre 2014 - 8 Dhu-Hijah 1435- N° 740 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

3<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE, À SÉOUL

**Medelci souligne le «rôle primordial» des Etats dans la prise en charge des questions sociales**

Page 5

ALGÉRIE - CANADA

**M. Lamamra** insiste sur la nécessité d'initier des consultations avec la communauté algérienne à l'étranger

Page 5

Diplomatie

**Boualem Bouguetaïa** élu vice-président du Tribunal international du droit de la mer

Page 5

# Le FMI satisfait de la situation économique et financière de l'Algérie



Le chef de la mission du FMI en Algérie, M. Zeïdane, a estimé, hier à Alger, que la situation économique et financière de l'Algérie était relativement favorable tout en mettant l'accent sur l'importance d'une plus grande maîtrise du déficit budgétaire. «L'activité économique s'est raffermie en 2014 et la croissance du

PIB réel devrait s'élever à 4% contre 2,8% en 2013», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à l'issue de sa mission de consultations en Algérie au titre de l'article IV des statuts du FMI. De même, le secteur des hydrocarbures devrait connaître une expansion, pour la première fois, en huit ans, alors que la croissance dans

les autres secteurs «demeure porteuse» notamment dans les BTP et les services, a indiqué M. Zeïdane qui est conseiller au département du Moyen-Orient auprès du FMI. En outre, il a observé une poursuite du repli de l'inflation qui devrait se situer sous les 2% à la faveur du «resserrement de la politique monétaire».

Page 4

**Intensification des patrouilles de police pour assurer la sécurité des citoyens**

Page 7

**Tassili Airlines**  
2 dessertes supplémentaires d'Alger vers Tlemcen et Batna

Page 2

**26 candidats à l'immigration clandestine arrêtés au sud algérien**

Page 3

S A N T É

**Douleurs articulaires**

**3 solutions naturelles pour les soulager**

Pages 12-13

**EBOLA**  
Un premier cas confirmé aux Etats-Unis

Page 14

FOOTBALL

**6<sup>e</sup> JOURNÉE**  
DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE  
LIGUE 1 MOBILIS

**CSC-USMA**  
À L'AFFICHE

Page 22

ACCIDENT DE LAGHOUAT

**LE BILAN FINAL S'ÉLÈVE À 17 MORTS ET 277 BLESSÉS**

**Une commission d'enquête dépêchée par le commandement de la Gendarmerie**

Page 7

## Météo



## ► Régions Nord : 28° à Alger

Temps partiellement voilé devenant progressivement nuageux avec quelques pluies orageuses.

Les vents seront modérés 20/40 km/h (rafales de vent sous orages).

La mer sera agitée.

## ► Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux notamment de la Saoura vers le Nord Sahara avec localement tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général modérés (30/40 km/h) avec localement soulèvements de sable vers le Sahara central.

## TRANSPORTS

## Ghoul à Alger

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.



## TRAVAUX PUBLICS

## Kadi à Oum El-Bouaghi et Constantine

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui et demain vendredi 3 octobre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oum El-Bouaghi et Constantine.



## AÏD EL ADHA

## La DGSN présente ses vœux à la famille de la presse

Le directeur de la cellule de communication et des relations publiques à la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), M. Djilali Boudjali, a adressé hier, à l'occasion de la célébration de l'Aïd El Adha, des messages de vœux à la famille de la presse dans lesquels il a exprimé ses sincères félicitations et meilleurs vœux de santé et de bien-être.



## ► TASSILI AIRLINES

## 2 dessertes supplémentaires d'Alger vers Tlemcen et Batna



La compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL) a annoncé mercredi l'ouverture prochaine de deux dessertes supplémentaires domestiques reliant Alger à Tlemcen et Batna. La compagnie TAL indique qu'elle proposera, dès le 23 octobre en cours, une nouvelle liaison aérienne qui reliera Alger à Tlemcen chaque jeudi et samedi.

En outre, la ville de Batna verra la mise en place, dès le 27 octobre en cours, d'un vol bi-hebdomadaire la reliant à la capitale tous les lundi et vendredi.

Ces vols supplémentaires interviennent dans le cadre du programme d'exploitation du réseau de transport régulier domestique grand public, souligne la compagnie.



	Max	Min
Alger	28	22°
Oran	27°	22°
Annaba	26°	21°
Béjaïa	29°	24°
Tamanrasset	29°	17°

## Horaires des prières

Jeudi 8 Dul-Hijah 1435

Fajr	05:16
Dohr	13:20
Asr	16:02
Maghreb	18:39
Isha	19:55



## ► Le ministre des Sports à Sétif

M. Mohamed Tahmi, ministre des Sports effectuera aujourd'hui, dans la wilaya de Sétif, une visite d'inspection et de travail. Au cours de cette journée, il se rendra dans la commune d'Ouled Saber, sur le site du grand projet du futur stade de 50 000 places, dont

l'étude et la faisabilité traînent depuis des années. Sur place, il s'enquerra sur l'ensemble du pôle sportif. A Sétif, il se rendra à l'école nationale des sports olympiques d'El Bez pour visiter la piscine en cours d'essai et de lancement. Par la même occasion, M.Tahmi honora sur place, le staff dirigeant, technique et les joueurs de l'Entente de Sétif à l'occasion de leur qualification à la finale de la Coupe d'Afrique de la Champions league.



tre publication sise au 3, rue du Djurdjura Ben Akoun, Alger.

## CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Le kyste hydatique : Risques et prévention»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, le D' Djamel Ed-dine Oulmane, spécialiste en santé publique et le D' Yazid Hadjadj vétérinaire. Les intervenants s'exprimeront sur un sujet d'actualité, à savoir «Le kyste hydatique : risques et prévention». La rencontre se déroulera au centre de presse de no-



## CE MATIN À LA SAFEX Algex organise un séminaire sur le jumelage

Un séminaire de lancement officiel du projet de jumelage «Renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur» sera organisé, ce matin de 9h à 13h, à la salle Dar El-Djazaïr-Safex.

## ► ANP Service national : Les contingents du service national 2013/3 et 2014/4 libérés hier 1er octobre 2014

Les contingents du service national 2013/3 et 2014/4 seront libérés le 1er octobre 2014 au lieu des dates du 15 novembre 2014 et 15 mars 2015 fixées conformément à l'ancien code, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN).

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi relative au service national, notamment l'article 76 qui stipule dans son alinéa 2 que, les modalités d'application de cette loi sur les militaires du service national en activité de service à la date de sa publication sont fixées par voie réglementaire, le ministère de la Défense nationale a promulgué un texte réglementaire sur décision de M. le Général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, fixant la date du 1er octobre 2014 pour la libération des contingents 2013/3 et 2014/4, prévus pour être libérés conformément à l'ancien code, respectivement, le 15 novembre 2014 et le 15 mars 2015", précise le MDN dans un communiqué.

"Il est à signaler que la date de libération de chacun des autres contingents concernés, fera l'objet d'un communiqué du ministère de la Défense nationale, en temps opportun", ajoute la même source.

## ► NAFTAL

## Le carburant et le gaz butane seront disponibles durant la fête de l'Aïd El Adha

La distribution du carburant et des bouteilles de gaz butane sera assurée normalement sur tout le territoire national durant les jours de l'Aïd Al Adha, a assuré la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal).



"Naftal informe son aimable clientèle que durant les fêtes de l'Aïd El Adha et à l'instar des autres jours, la distribution des carburants et des bouteilles de gaz butane sera assurée sur l'ensemble de son réseau de stations-service et de ses points de vente de jour comme de nuit et à travers tout le territoire national", indique Naftal dans un communiqué.

**M<sup>ME</sup> MOUNIA MESLEM L'A RÉVÉLÉ :**

## Bientôt une allocation financière pour les personnes âgées en difficulté

Les personnes âgées en difficulté bénéficieront prochainement d'une aide financière, a révélé hier à

Alger la ministre de la Solidarité nationale et de la famille, Mounia Meslem.

Trois projets de décrets exécutifs, dans le cadre de la loi 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées, viennent d'être élaborés et seront soumis au gouvernement pour enrichissement à l'effet de leur mise en œuvre prochaine, a fait savoir la ministre qui s'exprimait dans une rencontre à l'occasion de la Journée mondiale des personnes âgées.

Le premier texte concerne l'octroi d'une aide sociale ou une allocation financière au profit des personnes âgées en difficulté, a précisé la responsable. Dans cet esprit, les descendants en charge de leurs ascendants et les personnes âgées en difficulté et/ou sans attaches familiales ouvrent droit à une aide sociale ou une allocation financière suffisante pour satisfaire leurs besoins quotidiens selon des conditions



de chaque personne concernée par cette mesure, a encore expliqué la ministre. Le deuxième décret exécutif porte sur l'organisation de l'aide à domicile des personnes âgées qui seront maintenues en milieu familial en assurant une prise en charge totale impliquant les soins et les services.

Le troisième texte d'application concerne la médiation familiale et sociale pour le règlement des conflits et problèmes de famille pour le maintien de la personne âgées dans son milieu familial, a ajouté M<sup>me</sup> Meslem. Le programme d'aide aux personnes âgées

prévoit des centres de jour et d'autres structures pour l'accueil des personnes âgées, a-t-elle annoncé rappelant qu'une commission nationale pour la protection et la promotion des personnes âgées regroupant des représentants de différents secteurs et de la société civile en vue de promouvoir l'action commune pour la prise en charge des seniors a été mise en place en 1999.

L'Algérie compte 3 millions de personnes âgées dont plus de 2 000 sont hébergées dans des centres relevant du secteur de la solidarité nationale.

### JIJEL

## Les actions de renouveau rural ont favorisé le retour des populations dans leurs localités d'origine

Les actions initiées au titre des programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont favorisé le retour de nombreuses populations à leurs localités d'origine dans la wilaya de Jijel, ont indiqué, hier, des vulgarisateurs agricoles.

Ce constat a notamment été fait dans la commune rurale et montagneuse d'Erraguène-Souici, a indiqué à l'APS, Mohamed-Saïd Lamri, vulgarisateur agricole dans les communes de Ziama-Mansouriah et d'Erraguene, en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole.

Au titre du PPDRI, 273 agriculteurs qui ont bénéficié de modules de ruches (soit un total de 2.730 équipements apicoles) ont été pris en charge, au cours de cette année, par la Chambre de l'agriculture de la wilaya (CAW) pour une formation théorique et pratique sur la conduite à tenir dans l'élevage apicole, ont indiqué de leur côté les responsables de cette structure agricole.

Lors de cette cérémonie organisée au siège de la CAW, le directeur de wilaya des Services agricoles, Madjid Chenafi et le président de la chambre, Youcef Khene, soulignant l'importance de la vulgarisation en milieu agricole, ont rendu hommage aux agents vulgarisateurs pour leur "travail efficace de proximité avec les producteurs". Ils ont également rappelé que

leurs structures respectives étaient "au service et à la disposition" des agriculteurs qui doivent partager l'objectif de l'autosuffisance alimentaire. Placée sous le thème "L'agriculture familiale, base de la sécurité alimentaire", cette rencontre a été mise à profit pour honorer un agent vulgarisateur et mettre en exergue les résultats probants obtenus par deux exploitations agricoles familiales situées dans les communes de Chekfa et de Beni Yadjis.

Un total de dix-neuf (19) agents vulgarisateurs couvre les 28 communes que compte la wilaya de Jijel, a-t-on précisé, ajoutant que près de 13.700 agriculteurs, titulaires de la carte professionnelle leur conférant cette qualité, sont recensés à ce jour par la chambre d'agriculture de wilaya. A la faveur des différents programmes de développement mis en place par l'Etat, la région de Jijel est devenue un réservoir de productions agricoles, notamment maraîchères, écoutées dans plusieurs marchés du pays.

L'introduction de la fraise, au cours des dernières années, a placé cette wilaya, avec une production de 40.000 quintaux par an, au premier rang national.

Les cultivateurs de fraises ambitionnent même de placer ce fruit sur les marchés extérieurs.

### ANP

## 26 candidats à l'immigration clandestine arrêtés dans le Sud algérien

Vingt-six candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés entre lundi et mardi par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale dans le sud algérien, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Dans une opération effectuée lundi à Tinzaouatine (Tamanrasset), des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté quatre (4) candidats à l'émigration clandestine de nationalité malienne,

précise-t-on dans le communiqué.

Un détachement de l'ANP au niveau d'In Amenas et de Djinet (Illizi) a arrêté mardi vingt-deux (22) candidats à l'émigration clandestine de diverses nationalités africaines et syrienne, a-t-on ajouté de même source.

Des éléments de l'ANP, relevant de la VI Région militaire ont réussi, lundi soir, lors d'une patrouille effectuée près des frontières, à saisir deux (2) tonnes de différents produits alimentaires et 2590 li-

tres de carburant, a indiqué, par ailleurs, le MDN.

• Au niveau de la IV<sup>e</sup> Région militaire, des détachements des forces combinées de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued ont réussi, en début de soirée du lundi, suite à une patrouille effectuée près des frontières, à saisir douze (12) barils de carburants destinés à la contrebande, a-t-on ajouté de même source.

**Saisie d'une importante quantité de produits alimentaires et de carburant de contrebande à Bordj Badji Mokhtar**

Des éléments de l'Armée nationale populaire, ont déjoué, lundi, à Bordj Badji Mokhtar une tentative de contrebande d'importantes quantités de denrées alimentaires et de carburant, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Des éléments de l'Armée nationale populaire relevant de la VI Région militaire, ont réussi, le 29 septembre 2014, lors d'une



embuscade tendue à Bordj Badji Mokhtar/VI RM, à mettre en échec une tentative de contrebande d'importantes quantités de denrées alimentaires et de carburant», précise le communiqué.

Cette opération a permis de saisir 5800 litres de gasoil, différents produits alimentaires estimés à plus de dix (10) tonnes, et trois (03) camions, a ajouté la même source.

APS

**NOURI :**

**300 milliards DA consacrés au secteur de l'agriculture lors du prochain plan quinquennal**



Une enveloppe de 300 milliards DA par an, soit 100 milliards de plus que par le passé, sera consacrée à l'agriculture au titre du plan quinquennal 2015-2019, a annoncé, récemment à Ain Defla, le ministre du secteur, Abdelwahab Nouri.

M. Nouri, qui s'exprimait dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole arbitrée officiellement, cette année, par la wilaya de Ain Defla, a indiqué que "l'importance de cette enveloppe dénote de l'intérêt accordé au secteur de l'agriculture".

«L'importance de cette enveloppe dénote également de la volonté des pouvoirs publics à œuvrer pour la sécurité alimentaire du Pays», a ajouté M. Nouri.

Le ministre a, à cet égard, mis l'accent sur le fait "qu'il ne peut y avoir de réussite dans le domaine de l'agriculture sans un vaste recours à la mécanisation des moyens utilisés ainsi qu'aux fertilisants". L'assurance agricole constitue une autre condition de la réussite du secteur de l'agriculture, a souligné le ministre, qualifiant le peu de recours à ce volet de la part de nombreux agriculteurs de comportement "irrespectueux". Evoquant la santé animale, le ministre a rendu hommage aux vétérinaires pour la mobilisation et le surpassement dont ils ont fait preuve au lendemain de l'apparition des premiers cas de fièvre aphteuse.

À la fin de la cérémonie relative à la Journée nationale de vulgarisation agricole, des présents ont été offerts aux agriculteurs de la wilaya de Ain Defla qui se sont distingués par leurs résultats dans le domaine de la production. Autoparavant, M. Nouri, avait procédé à l'inauguration d'un Salon national des équipements et des produits agricoles et du froid.

Une soixantaine d'entreprises prennent part à cette manifestation de trois (3) jours, organisée au niveau de la salle omnisports de la ville de Ain Defla. Accompagné par les autorités locales, dont les responsables du secteur de l'agriculture, le ministre a, à cette occasion, visité les différents stands de ce salon, où sont exposés divers produits et équipements agricoles.

Tout en se félicitant de la qualité des produits exposés, le ministre a instruit les techniciens agricoles à "quitter leurs bureaux et à se rendre sur le terrain en vue de nouer un contact direct avec les agriculteurs". Au niveau de la ferme Zerouala, située dans la commune d'Arib, M. Nouri, a procédé au lancement de la campagne agricole 2014-2015, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole.

## M. LOUH DEVANT LE PARLEMENT

### La création du fonds de pension alimentaire profitera aux femmes divorcées ayant des enfants à charge

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN) que le fonds de la pension alimentaire «profitera» aux femmes divorcées ayant des enfants à charge dont les pères refusent de payer la pension ou sont dans l'incapacité de le faire.

Le ministre qui a présenté devant la commission juridique et administrative de l'APN, un exposé sur le projet de loi portant création du fonds de la pension alimentaire, a souligné que ce fonds «profitera» aux femmes divorcées ayant des enfants à charge.

Selon un communiqué de l'APN, M. Louh a indiqué que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réforme de la justice relatif à l'enrichissement du système législatif pour l'adapter aux changements nationaux et internationaux.

«Profitera ainsi de la pension octroyée par ce fonds, l'enfant pris en charge et devant bénéficier d'une pension alimentaire en vertu d'un jugement», a précisé M. Louh, ajoutant que «cette même pension revient à la femme ayant l'enfant à charge conformément au code de la famille en l'occurrence la mère, la grand-mère, la tante maternelle ou paternelle ou la personne la plus proche».

Le ministre a estimé que le but de la création de ce fonds «est de protéger les droits fondamentaux de l'enfant» en cas de divorce de ses parents en vue «de lui assurer une vie digne et de le mettre à l'abri du besoin».

Les membres de la commission ont salué cette démarche qui reflète la stratégie de l'Etat dans la prise en charge de cette catégorie et la protection des droits de l'enfant.

## LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE L'A CONFIRMÉ

### Saisie de plus de 51 tonnes de cannabis durant les 8 premiers mois de 2014

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé mardi à Alger que les services de sécurité ont saisi plus de 51 tonnes de cannabis durant les 8 premiers mois de 2014.

«Nous avons constaté durant les deux dernières années une augmentation des quantités de drogue saisies au cours des opérations que nous menons quotidiennement», a indiqué le général-major Hamel à l'ouverture d'un séminaire sur la lutte contre la criminalité organisée, soulignant que «durant les 8 premiers mois 2014 plus de 51 tonnes de cannabis ont été saisies par les services de sécurité dans le cadre de plusieurs opérations». «Il en est de même pour la contrebande de marchandises, notamment l'essence, les produits alimentaires et le cheptel, vers les pays voisins», a-t-il poursuivi.

Soulignant le danger de ces phénomènes, le Directeur général de la Sécurité nationale a précisé que «le trafic de drogue figure parmi les défis auxquels fait face l'Algérie qui est située à proximité du plus grand pays producteur de cannabis et non loin des principaux marchés de drogue à savoir l'Europe de l'ouest, l'est du Maghreb et le Moyen Orient».

Le général-major Hamel a affirmé dans ce contexte que «ce genre de crime qui a énormément porté préjudice à l'économie constitue ainsi que le marché parallèle de change, le trafic des capitaux et le blanchiment d'argent, une priorité pour nos services».

## LE FMI SATISFAIT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'ALGERIE



Le chef de la mission du FMI en Algérie, M. Zeine Zeidane, a estimé, hier à Alger, que la situation économique et financière de l'Algérie était relativement favorable tout en mettant l'accent sur l'importance d'une plus grande maîtrise du déficit budgétaire.

«L'activité économique s'est raffermie en 2014 et la croissance du PIB réel devrait s'élever à 4% contre 2,8% en 2013», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à l'issue de sa mission de consultations en Algérie au titre de l'article IV des statuts du FMI.

De même, le secteur des hydrocarbures devrait connaître une expansion, pour la première fois, en huit ans, alors que la croissance dans les autres secteurs «demeure porteuse» notamment dans les BTP et les services, a indiqué M. Zeidane qui est conseiller au département du Moyen-Orient auprès du FMI.

En outre, il a observé une poursuite du repli de l'inflation qui devrait se situer sous les 2% à la faveur, notamment, du «resserrement de la politique monétaire».

«L'Algérie se trouve dans une situation enviable car elle a constitué, au fil des années, une marge de manœuvre considérable sur les plans de sa situation financière extérieure et budgétaire grâce à sa richesse en hydrocarbures», a-t-il souligné.

M. Zeidane s'est dit, cependant, préoccupé par la poursuite de la progression du déficit budgétaire qui devrait se creuser à 6% du PIB en

2014 en raison de la baisse des recettes d'exportation des hydrocarbures et du maintien d'un niveau élevé des dépenses.

Quant au Fonds de régulation des recettes (FRR), si son solde demeure considérable, il devrait accuser un repli pour la deuxième année consécutive, a avancé le représentant du FMI, préconisant «une plus grande discipline en matière de dépenses» à travers la mise en place d'une règle budgétaire pour gérer les recettes provenant des exportations des hydrocarbures. «Les autorités algériennes devraient, particulièrement, plafonner le recours aux disponibilités du FRR pour la couverture du déficit budgétaire et définir un prix de référence de baril proche de celui du marché», a-t-il estimé.

«La situation budgétaire actuelle n'est pas alarmante, mais l'Algérie risque de basculer vers une position négative à long terme», selon M. Zeidane.

Interrogé sur la position du FMI quant à l'abrogation de l'article 87bis du code de travail par les autorités algériennes, il a considéré, tout d'abord, que la masse salariale demeurait «très importante» en Algérie.

A cet effet, a-t-il poursuivi, le gouvernement devrait «améliorer la maîtrise de cette masse salariale et réduire la rigidité du marché de travail à travers la mise en place de mesures et dispositifs de soutien et d'accompagnement des chômeurs».

Il a, en outre, réitéré la proposition faite par l'institution de Bretton Woods de limiter la règle 51/49% relative à l'investissement étranger aux secteurs stratégiques, notamment les hydro-



carbures et les TIC.

Sur ce point, il est à rappeler que le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, a annoncé l'élargissement de cette règle au commerce de gros et de détail.

### Aucun décaissement sur le prêt accordé par l'Algérie au FMI

Par ailleurs, il a fait savoir qu'aucun décaissement sur le prêt accordé par l'Algérie au FMI n'a encore été effectué.

L'Algérie a décidé, en octobre 2012, de participer à l'emprunt lancé par le FMI à travers un montant de 5 milliards de dollars pour renforcer les capacités de prêts de cette institution face aux grands besoins financiers de plusieurs pays dont ceux de l'Union européenne qui traversaient une grave crise financière, rappelle-t-on.

Cette participation a été opérée sous forme d'accord d'achat de titres libellés en Droits de tirage spéciaux (DTS).

Questionné sur les résultats du 4<sup>e</sup> appel à la concurrence nationale et internationale pour les opportunités de recherches et d'exploitation des hydrocarbures, le représentant du FMI a considéré que les pouvoirs publics devraient relancer rapidement le processus d'attribution de périmitres et de maintenir un rythme annuel pour l'organisation de ces appels d'offres.

Ce 4<sup>e</sup> appel à la concurrence pour les opportunités de recherches et d'exploitation des hydrocarbures, dont la séance d'ouverture des offres s'est tenue mardi dernier, s'est soldé par l'attribution de quatre périmitres sur les 31 mis en adjudication.

## VIOLENCES PRÉSUMÉES SUR UN ALGÉRIEN DÉTENU EN ALLEMAGNE

### Aucune information donnée sur l'identité de la victime selon le ministère des AE

Le ministère des Affaires étrangères a indiqué mardi qu'«aucune» information n'a été communiquée sur l'identité et la nationalité de la victime présumée de violences perpétrées dans un centre de rétention en Allemagne, alors que des informations rapportées par des médias font état d'un ressortissant algérien.

«Dès la publication par certains médias allemands et nationaux faisant état de violences perpétrées au niveau d'un centre de rétention en Allemagne sur un présumé ressortissant algérien, le ministère des Affaires étrangères qui suit de près cette affaire a aussitôt instruit son ambassade à Berlin et son consulat général à Frankfurt à l'effet d'entreprendre toutes les démarches officielles et nécessaires pour vérifier» l'identité de la victime, précise la même source dans un communiqué.

Les démarches visent à «vérifier que la victime est effectivement de nationalité algérienne, à vérifier son

identité exacte et les motifs de sa mise en détention» et qu'«en cas de confirmation, demander à ces mêmes autorités de prendre toutes les mesures légales pour déterminer et nous communiquer les circonstances de ces actes de violences inqualifiables et pour que leurs auteurs soient traduits devant l'instance judiciaire compétente», ajoute le ministère. «Des informations préliminaires recueillies par notre consulat général à Frankfurt rapportent que le ministère fédéral allemand de l'Intérieur a diligenté une enquête sur cette affaire et que le procureur de la ville de Siegen interroge les responsables du centre de détention», relève la même source.

«A ce stade, aucune information n'a été donnée sur l'identité et la nationalité de la victime. Le centre en question héberge diverses nationalités», affirme le ministère, ajoutant que, selon d'autres informations préliminaires, «il n'y aurait pas eu mort d'homme». **APS**

## JUSTICE

## Medelci souligne à Séoul le «rôle primordial» des Etats dans la prise en charge des questions sociales

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a souligné à Séoul le «rôle primordial» des Etats dans la prise en charge des questions sociales et de solidarité, comme «expression concrète» de l'égalité des citoyens, garantie par le Droit, dans un contexte de globalisation et de difficultés économiques et financières.

«Dans une économie mondiale, globalisée qui tend vers une standardisation de toutes les facettes de la vie moderne, le souhait de formatage de certains domaines d'organisations politiques est palpable», a indiqué M. Medelci qui participe au 3<sup>e</sup> Congrès de la conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, organisé du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Séoul sous le thème «Justice constitutionnelle et intégration sociale».

«Cette tendance veut que l'Etat moderne prenne en charge les questions sociales et la solidarité nationale, considérées comme des leviers essentiels qui permettent de donner un sens concret à l'égalité des citoyens», a-t-il ajouté lors de son intervention au Congrès, qui réunit des présidents des Conseils constitutionnels et d'organismes équivalents de plus de 90 pays.

Il a présenté un rapport sur le thème «Les défis soulevés par l'intégration sociale dans monde globalisé», élaboré par l'Algérie en sa qualité de membre du bureau de la conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, qui discute notamment du rôle dévolu aux Cours constitutionnelles et institutions équivalentes, dans ce cadre. Parmi les défis po-



sés actuellement à réalisation pleine de l'intégration sociale, M. Medelci a identifié deux problèmes majeurs, découlant de la situation actuelle de l'économie mondiale. Il s'agit des problématiques des personnes démunies et celles des migrants. A ce propos, il relevé qu'il apparaît d'une façon tout à fait claire que l'intégration sociale rencontre le plus de difficultés dans cette catégorie d'affaires, notamment en matière de droits d'asile et les cas liés au phénomène de l'immigration clandestine. Il a souligné que «le phénomène de l'immigration irrégulière est aujourd'hui un sujet préoccupant», ajoutant que «des milliers d'immigrés clandestins vivent et travaillent dans les pays de transit ou de destination dans des situations inhumaines et dégradantes et de grandes vulnérabilités sans aucune protection».

M. Medelci n'a pas manqué également d'attirer l'attention des présents sur le caractère «complexe» de ces phénomènes qui embarrassent, a-t-il dit, «non seulement les autorités des pays de séjour mais aussi les pays de transit et d'origine».

Pour lui, il s'agit là de «vrais drames humains» et de situations «très dououreuses pour des milliers de familles voire des communautés entières». M. Medelci a rappelé aussi les différentes conventions internationales, au niveau mondial et régional, qui prennent en charge certains aspects de cette réalité, et a tracé les voies nécessaires à la réalisation de l'intégration sociale.

Il a souligné à cet effet que «l'universalisation des normes relatives à l'intégration sociale a besoin de plus de consensus» qui permettra de prendre en charge des nouveaux défis imposés par la mondialisation et le formatage économique, notamment, les spécificités nationales, la solidarité, la protection des plus démunis dans le cadre d'une solidarité mondiale, et les droits des déplacés». Ces conditions sont, selon lui, «aptes à ouvrir de nouvelles opportunités aux institutions constitutionnelles dans leur quête de nouvelles possibilités pour protéger les droits humains et renforcer l'intégration sociale».

## ALGÉRIE - CANADA

## M. Lamamra insiste sur la nécessité d'initier des consultations avec la communauté algérienne à l'étranger

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a mis l'accent, à Montréal, sur la nécessité d'initier des consultations avec la communauté algérienne établie à l'étranger en vue de déboucher sur une stratégie qui fixerait les droits et devoirs croisés, au-delà de la gestion et de la protection consulaire, indique mercredi un communiqué du ministère.

M. Lamamra, a ainsi évoqué la nécessité d'initier un processus de consultation avec les différents segments de la communauté algérienne établie à l'étranger dans tous les pays, en vue de déboucher sur «la formulation d'une stratégie ou d'une charte de partenariat entre celle-ci et la mère patrie, et qui fixerait les droits et devoirs croisés, au-delà de la gestion et de la protection consulaire».

«Un tel processus large et inclusif devrait aboutir à un cadre de concertation et la présentation dudit projet aux hautes autorités du pays pour approbation» a-t-il précisé.

La déclaration de M. Lamamra intervenait à l'issue de sa rencontre avec les membres de la communauté algérienne établie dans la province du Québec.

S'adressant aux représentants du mouvement associatif et aux autres personnalités éminentes et compétences nationales, le ministre a réaffirmé «la priorité» que l'Etat algérien accorde à la communauté nationale à l'étranger, mettant l'accent sur les efforts consentis et les moyens engagés pour «répondre de manière efficiente» aux besoins des ressortissants algériens.

Il a rappelé que le programme du président de la République comporte un segment consacré à la communauté nationale à l'étranger, et qui «se reflète pleinement dans l'action du gouvernement». S'agissant de la communauté algérienne établie au Canada, le ministre a dit avoir «enregistré avec satisfaction que le potentiel qui la caractérise est mis, graduellement, à contribution pour le développement économique et social de l'Algérie, tout comme elle est reconnue comme agents de changement positif dans la société d'accueil». Il a indiqué, en outre, que «les membres de la communauté qui s'intègrent de par leur compétences et expertises, dans le processus de développement national peuvent constituer un élément au service du raffermissement des liens entre l'Algérie et le Canada». M. Lamamra a aussi, entretenu les membres de la communauté sur les grandes mutations que connaît l'Algérie dans divers domaines, grâce aux réformes initiées par le président de la République. Il a, en outre, souligné le rôle de l'Algérie au plan international et son «engagement à servir la paix, à travers la résolution des conflits par la favorisation du dialogue».

Le ministre n'a pas manqué, par ailleurs, d'aborder la densité des relations algéro-canadiennes et des opportunités existantes pour leur approfondissement et leur renforcement, axant son propos sur «l'importance de la dimension humaine, qui est placée par l'Algérie au centre de ses relations avec les pays tiers».

## ALGÉRIE - NIGERIA

## Le Président Bouteflika félicite son homologue nigérian à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue nigérian, Goodluck Jonathan, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a réitéré son engagement à poursuivre la concertation bilatérale pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique.

«La célébration par la République fédérale du Nigeria de sa fête nationale, m'offre l'heureuse opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple nigérian frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je me réjouis, en cette heureuse occasion, de la qualité des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réaffirme ma volonté à les renforcer davantage», a souligné le chef de l'Etat. «Je tiens également à vous réitérer mon engagement à poursuivre notre concertation sur les principales questions régionales et internationales afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans notre continent», a affirmé le Président de la République.

## ALGÉRIE-USA Développement des relations bilatérales dans le domaine de la santé

Le développement des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique dans le domaine de la santé a été évoqué mardi à Alger par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, lors de l'audience accordée à l'ambassadrice américaine en Algérie, Joan A. Polashik, indique un communiqué du ministère.

Au cours de ces entretiens qui ont permis de faire le point de l'état de la coopération qui englobe différents domaines, les deux parties ont convenu d'œuvrer à mieux faire connaître les opportunités qu'offre le marché algérien au regard notamment du programme de développement et de modernisation du secteur de la santé pour lequel l'ambassadrice a montré un «vif intérêt».

M. Boudiaf a insisté sur la «volonté» de l'Algérie de voir s'installer de manière «plus soutenue» le partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine de la santé ou de réelles opportunités existent comme en témoignent, a-t-il précisé, les accords conclus avec Varian et Général Electric Healthcare ainsi que le mémorandum signé en juin dernier avec l'association Pharma pour le développement et d'un pôle de biotechnologie en Algérie.

De son côté, Mme Polashik a exprimé le «souhait» des autorités et des entreprises de son pays de développer davantage la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment, a-t-elle dit, ceux liés à l'ingénierie hospitalière, l'industrie pharmaceutique et la formation.

## DIPLOMATIE Le diplomate algérien Bouguetaia élu vice-président du Tribunal international du droit de la mer

Le diplomate algérien Boualem Bouguetaia a été élu mercredi vice-président du Tribunal international du droit de la mer (TIDM), a-t-on appris auprès de source diplomatique. L'élection s'est déroulée au siège du Tribunal à Hambourg en Allemagne, précise la même source. Titulaire d'un doctorat d'Etat en droit international de la Sorbonne et d'un diplôme d'économie et finance de l'Institut d'études

politiques de Paris, M. Bouguetaia a entamé une longue et riche carrière politique en Algérie. Il a été conseiller au secrétariat du ministère de la Défense nationale (1975-1980) avant d'être nommé secrétaire général des Relations extérieures du parti du Front de libération nationale (FLN). En 1987, il est élu député à l'Assemblée nationale du droit de la mer par l'assemblée générale des Etats à New York. Sa «probante» contribution au

embrasse la carrière diplomatique en faisant son entrée au ministère des Affaires étrangères à la tête de la direction générale des Affaires juridiques. Il est nommé en 2001 ambassadeur d'Algérie au Sénégal, Guinée Bissau, Gambie et Cap-Vert. En 2008, il est élu juge au Tribunal international du droit de la mer par l'assemblée générale des Etats à New York. Sa «probante» contribution au

travail du Tribunal et la «considération dont il jouit» lui ont valu d'être choisi par ses pairs pour assurer la vice-présidence du Tribunal pour un mandat de trois ans, indique-t-on. Cette «nouvelle consécration» marque une percée «remarquable» de la diplomatie algérienne et une «présence effective», notamment au sein des institutions judiciaires internationales.

APS

## PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

### Plaidoyer pour une application et révision du cadre juridique

Le cadre juridique inhérent à la protection des personnes âgées en Algérie est appelé à être révisé et mis en œuvre, a plaidé mercredi à Alger, le représentant de l'association «Hcéne, SOS géme âge en détresse», le Dr Belkacem Maouche. La loi N°10-12 du 29 décembre 2010 contient des définitions «confuses», des notions qui doivent être «clarifiées» et n'a toujours pas été suivie de décrets d'application, a déploré le Dr Maouche, lors de la journée d'étude sur

«L'état des lieux et propositions de prise en charge des personnes âgées», organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (Msprh), à l'occasion de la journée mondiale dédiée à cette tranche de la population. Publié quatre ans plus tôt, ladite loi pêche par l'absence de précisions s'agissant de notions se rapportant à cette population dont la «dépendance», la «fin de vie», «personnes âgées seule ou en fin de vie», «l'assistance à domicile», «l'accompagnement» s'agissant des transports, etc, selon l'intervenant.

Il a défendu, par ailleurs, l'idée que la loi ne doive pas «insister sur la dimension pénale», considérant que l'écrasante majorité des enfants prennent «correctement» en charge leurs parents âgés. Il a plutôt suggéré de «renforcer» les aspects liés à la sensibilisation autour de la nécessité d'une bonne prise en charge de cette catégorie, souvent dépendante, de même qu'il a insisté sur une «révision» des dispositions de la Sécurité sociale à son égard. M. Maouche a, par ailleurs, souligné la nécessité d'une «protection» juridique contre les différentes formes de maltraitance dont les personnes vieillissantes peuvent faire l'objet.

Défendant «l'intégration» des personnes âgées au sein de la société car non «malades», la représentante du Msprh, Djamilia Nadir, a fait savoir que le «Plan stratégique multi-sectoriel de lutte contre les facteurs de risques des maladies non transmissibles» sera rendu public demain, mercredi.

La population âgée étant la plus touchée par ces risques, le plan en question permet l'élaboration d'une stratégie pour «un vieillissement réussi», a indiqué Mme Nadir qui en a présenté les principaux axes.

Il s'agit notamment de «veiller à l'adoption d'un mode de vie sain» et ce, tout au long du vécu de la personne, de la sauvegarde de «son autonomie physique» à travers une vie «active» et du «maintien des relations sociales» permettant de la soutenir. La prédominance des pathologies chroniques chez cette catégorie à forts risques est reflétée par les données statistiques et alerte sur l'«impératif» d'une prise en charge «adéquate», a poursuivi l'intervenante, plaidant au passage, pour la considération des aspects psychologiques (anxiété, dépression, maladie d'Alzheimer, etc) qui affectent les concernés.

Se réjouissant de la «solidarité sociale active» qui caractérise la société algérienne à l'égard de ses aînés, Mme Saliba Boumadjéne, enseignante à la Faculté des Sciences sociales d'Alger, a pour sa part, appelé au renforcement des dispositifs institutionnels afin d'«alléger» la «lourde» charge des familles.

Allant dans ce sens, le Dr Hamid Adane, gériatre de son état, a proposé un soutien financier et matériel de l'Etat aux familles des personnes âgées, afin de leur permettre d'adapter le foyer à l'état de santé de ces dernières. Il a aussi plaidé pour la mise en place de «programmes nationaux urgents de santé publique» au profit de la gériatrie. Avec plus de 3,5 millions recensés en Algérie, les personnes âgées représentent plus de 8,3 % de l'ensemble de la population. L'augmentation de l'espérance de vie, conjuguée à la diminution de la mortalité infantile, la population de 60 ans et plus continuera d'augmenter pour représenter plus de 22 % de la population globale à l'horizon 2050, selon les prévisions du ministère de la santé.

## ALGÉRIE-UE

# Le premier centre de simulateurs médicaux opérationnel à la Faculté de médecine d'Alger

La nouvelle faculté de médecine «Ziania» de Ben Aknoun (Alger), a été dotée mercredi d'un centre de simulateurs médicaux de haute technologie, offert par la représentation de l'Union européenne en Algérie.

Destiné pour l'apprentissage des professionnels et des futurs médecins dans les différentes disciplines médicales, «ce centre de simulation» premier de son genre en Algérie et en Afrique, va être opérationnel à partir de ce jour, a indiqué le doyen de la faculté de médecine, le Dr Salaheddine Bendib en marge de la visite de l'ambassadeur de l'Union européenne à cette nouvelle faculté.

«Ces simulateurs médicaux consistent en des mannequins technologiquement élaborés qui peuvent reproduire des éléments que seul un être humain serait en mesure d'accomplir, tels que le versement des larmes, la reproduction du rythme cardiaque, de la tension artérielle ou encore la faculté de pouvoir réagir à la douleur», a expliqué le Dr Bendib.



Qualifiant ce centre de simulation de «très bonne chose» pour la formation médicale, le Dr Bendib a relevé que grâce à ce centre, l'étudiant va apprendre toutes les difficultés de la consultation, du diagnostic et du traitement à travers des équipements qui peuvent prendre la place du malade.

Ce centre va aussi permettre aux médecins algériens de bénéficier d'une formation continue et d'acquérir de nouvelles compétences et de s'initier aux nouvelles technologies de pointe, a-t-il assuré.

Le directeur général de l'enseignement supérieur et de la formation et représentant du ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, Mustapha Haouchine, a insisté à son tour sur l'importance de l'existence d'un tel centre dans le pays.

Il a ajouté qu'il va contribuer à former les professionnels et les étudiants en médecine. Saluant l'appui apporté par l'Union européenne pour concrétiser ce projet, M. Haouchine a annoncé que toutes les facultés de médecine en Algérie seront dotées à l'avenir de tels centres qui, selon lui, «s'avèrent nécessaires à l'apprentissage des étudiants et des médecins». L'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Marek Skolil a salué quant à lui les efforts consentis par l'Algérie pour concrétiser

ce projet, et a ajouté qu'à travers l'acquisition de cette technologie, l'Algérie est devenue le premier pays de la région doté de tels simulateurs.

L'Algérie et l'Union européenne ont convenu de soutenir et d'accompagner le processus de modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par le biais d'un programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Paps-Esrs) conclu en 2010 et lancé en août 2011, a-t-il rappelé.

La Directrice du programme (Paps-Esrs), Mme Faitha Etoumi a précisé de son côté que des experts européens vont former en premier lieu au niveau de ce centre des formateurs (médecins) algériens sur l'utilisation de ces appareillages de haute technologie, afin qu'ils forment à leur tour les étudiants et futurs médecins algériens.

Les formateurs algériens contribueront aussi à former les professionnels médicaux à l'instar des ambulanciers et des éléments de la protection civile sur ce type de matériel médical, a-t-elle ajouté.

## Mobilis offre de nouveaux équipements à l'hôpital Nafissa Hamoud

Le service pédiatrie de l'hôpital Nafissa Hamoud (ex Parnet) à Hussein Dey (Alger) a bénéficié mardi de deux ambulances et de deux camions de traitement de déchets hospitaliers offerts par l'opérateur public de téléphonie mobile (Mobilis).

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une campagne de solidarité lancée par Mobilis durant le mois de ramadan dernier au profit des catégories démunies de la société, a affirmé le directeur général de Mobilis, Saad Dama.

Lors de la cérémonie de remise de ces équipements, M. Dama a indiqué que le service pédiatrie au niveau de cet établissement hospitalier seront dotées de 40 téléviseurs et récepteurs numériques outre l'aménagement de deux aires de jeu aux alentours du service.

Il a souligné que le succès de cette initiative concrétisée en l'espace de deux mois est dû à la fidélité et à la contribution des clients de Mobilis, précisant que cette opération s'inscrit dans le prolongement des aides accordées aux enfants issues de fa-

illes démunies lors de la rentrée scolaire 2014-2015. Des centaines de tressus scolaires ont été distribués dans les wilayas de Djelfa et de Tipaza, a-t-il rappelé. Lors de sa visite au service des enfants cancéreux, M. Dama s'est engagé à réserver des places pour chaque enfant en mesure de se déplacer au stade Mustapha Tchaker pour suivre le match retour de la sélection nationale de football face au Malawi prévu le 15 octobre prochain pour le compte de la troisième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 qui se déroulera au Maroc.

Il a fait état, par ailleurs, d'un accord de principe avec le ministère de la Solidarité nationale pour la création et l'équipement d'une imprimerie spécial braille pour les non voyants, soulignant l'organisation de réunions pour la concrétisation du projet dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le directeur de l'hôpital, Zoubir Rekik, a salué l'initiative de Mobilis en faveur des malades qui ont besoin de toutes formes d'assistance et de prise en charge.

## SANTÉ-FINANCEMENT

### Des experts plaident pour la création d'une unité nationale des comptes nationaux de la santé

Des experts de la santé et de l'économie ont plaidé, mercredi à Alger, pour la création d'une unité nationale chargée de l'élaboration des comptes nationaux de la santé. «Une commission nationale responsable de l'élaboration des comptes nationaux de la santé (CNS) doit être mise en place pour déterminer l'ensemble des besoins et des financements sanitaires», a indiqué le Dr Nacer Grim, directeur du projet algérien d'appui au secteur de la santé (Pass) lors d'une réunion consacrée à ce thème.

Le volet des finances publiques du Pass s'intéresse à une méthodologie de détermination des besoins nationaux en matière de santé, a précisé le Dr Grim, soulignant que les CNS «permettront de se faire une idée plus claire sur les dépenses sanitaires».

Pour ce même spécialiste, «il est impératif d'institutionnaliser les CNS pour maîtriser les coûts de la santé et orienter

les actions en fonction des dépenses des citoyens et du budget alloué aux établissements de la santé publique».

L'objectif de la création des CNS réside également dans «l'utilité de la rationalisation et de la pertinence de la dépense, à travers la mise en place d'outils modernes de gestion sanitaire», a-t-il ajouté.

De son côté, Miloud Kaddar, consultant international en économie de santé, a insisté sur l'intérêt de la récolte régulière de données et d'informations sanitaires pour avoir une «approche globale» des demandes en matière de soins. Il a proposé de recenser les données sanitaires par l'intervention d'acteurs multidisciplinaires dans les secteurs de la santé, des finances et du travail.

Par la même occasion, Wahid Chabane, expert en finances publiques, a mis l'accent sur l'importance de la «volonté politique» pour l'institutionnalisation et l'établissement des comptes de santé,

estimant que l'utilisation des CNS permettra de «mieux connaître les tendances dépendantes et d'ajuster les financements en fonction du profil sanitaire algérien».

L'intervenant a appelé le personnel de la santé du secteur public et privé à participer à la création des comptes de santé pour pouvoir disposer de statistiques fiables sur la dépense des citoyens en terme de prévention, de soins, de traitements, d'équipements et de suivi médical.

Le représentant du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, le Pr Mustapha Graba, a, quant à lui, mis en avant l'importance des CNS qui permettront, a-t-il dit, de faire un état des lieux sur la médecine gratuite en Algérie et l'élaboration d'une stratégie nationale sanitaire.

Les financements sanitaires impliquent les secteurs de la santé, de la sécurité sociale et des finances et concernent tous types de soins.

## RELOGEMENT DES FAMILLES :

# Seules 200 familles sur les 466 prévues relogées à Birtouta

Seulement 200 familles de «Diar Echems», dans la commune d'El Madania (Alger), ont été relogées dans la nuit de mardi à mercredi à la nouvelle cité des 2.160 logements de Sidi M'hamed (Birtouta), les autres familles ayant refusé de quitter leurs appartements.



«Sur les 466 familles de Diar Echems concernées par l'opération de relogement de mardi, environ 200 familles ont été transférées vers le cité de Sidi M'hamed de Birtouta. L'opération (de dénouement) est toujours en cours», a indiqué à l'APS le directeur de la wilaya du logement, Smâïl Loumi.

Principaux bénéficiaires de la 11e opération de recasement organisée mardi au profit de 1.106 familles de plusieurs communes de la capitale, les habitants de «Diar Echems» ont réagi différemment à leur transfert à Sidi M'hamed, dans la commune de Birtouta. Ceux qui vivaient sur les terrasses, dans les cages d'escaliers et les caves des immeubles vétustes de cette cité d'El Madania ont accepté d'être relogés, alors que ceux qui vivent dans les appartements continuent de réclamer un recasement dans un site plus proche du centre-ville d'Alger, et dans des appartements de quatre pièces, demandant certains habitants.

«A Diar Echems, nous avons notamment relogé 36 familles occupant les terrasses et les caves des immeubles. Nous avons également recasé des familles qui squattent plusieurs classes d'une école», a signalé le wali Abdulkader Zoukh lors d'un point de presse improvisé à Birtouta. Interrogé sur les familles de ce quartier d'El Madania qui ont rejeté leur transfert à Sidi M'hamed, M. Zoukh a répondu : «Nous avons mobilisé les forces de l'ordre pour permettre à ceux qui le souhaitent d'être relogés

sans contraintes. Nous sommes toujours mobilisés dans ce sens».

Une trentaine de camions, réquisitionnés pour les besoins du déménagement, étaient garés dans le quartier, notamment tout au long des bâtiments D, E et F, alors que de rares familles se préparaient à quitter les lieux dans un calme total, a constaté l'APS mercredi d'après-midi.

«Nous l'avons dit et nous avons plusieurs fois bloqué la circulation automobile au rond-point des Jasmins pour cela : nous refusons d'aller à Sidi M'hamed pour son éloignement et nous continuons d'exiger un autre site plus accessible», explique un des habitants. De plus, signale-t-il, les familles qui détiennent des actes de propriété de leurs logements à Diar Echems réclament un meilleur traitement que ceux habitant les terrasses et les caves, par l'obtention d'un appartement de type F4.

Plusieurs véhicules de la police étaient garés au rond-point des Jasmins, en contrebas de Diar Echems, sur la route reliant Bir Mourad Raïs aux Annassers, vraisemblablement pour éviter tout blocage de la circulation par les habitants du quartier, a-t-on relevé. La wilaya compte toujours convaincre les habitants de cette cité d'accepter de déménager à la cité des 2.160 logements de Sidi M'hamed. «Nous leur proposons des logements décents de trois pièces en échange de leur logement d'une seule pièce sans toilettes ni cuisine. Que veulent-ils de plus?», s'est interrogé

M. Zoukh. Faisant par ailleurs le bilan des opérations de recasement, le wali, qui a pris en compte les 1.040 logements sociaux-participatifs (LSP) distribués à Rouiba, a fait état de 9.800 familles relogées depuis le mois de juin dernier, annonçant que «ces opérations reprendront après l'Aïd Al-Adha», qui sera célébré samedi et dimanche en Algérie. En plus de Diar Echems, la 11e opération de recasement a également bénéficié aux occupants des chalets de la cité Faïzi de Bordj El Bahri (433 familles) et de plusieurs bidonvilles à Bouchaoui (Chérifa, 100 familles), Baba Ali (Birtouta, 57 familles), d'immeubles menaçant ruine à Alger centre (25 familles). Toutes ces familles ont été relogées dans quatre nouvelles cités : les 2.160 logements de Sidi M'hamed et les 400 logements de la commune de Birtouta, «El-Dalia» et «Erramdhania» des Eucalyptus. La 10e opération a concerné le recasement les 22-23 septembre de 1.131 familles, notamment celles du bidonville de Bouraouba. La wilaya d'Alger dispose d'un programme de lutte contre l'habitat précaire de 84.000 logements, dont 25.000 sont en cours de distribution depuis juin dernier et 11.000 devaient être réceptionnés avant fin 2014. La wilaya d'Alger a l'obligation de distribuer tous les logements disponibles avant le 31 décembre prochain, en application d'une des recommandations du conseil interministériel élargi aux élus et aux responsables de la wilaya tenu le 11 septembre à Alger.

## ACCIDENT DE LAGHOUAT

## Une commission d'enquête dépêchée par le commandement de la gendarmerie

### • Le bilan final s'élève à 17 morts et 277 blessés



Une commission d'enquête spécialisée a été dépêchée par le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) pour faire la lumière sur les circonstances du tragique accident de circulation survenu mardi entre Aflou et Laghouat, a indiqué mercredi le commandant du groupement territorial de la GN de la wilaya de Laghouat. Cette commission, qui est à pied d'œuvre depuis mardi soir, est composée de techniciens en sécurité routière et d'experts de l'institut de criminologie et de criminalistique de la GN (Bouchaoui-Alger), a précisé le colonel Bouziane Griche lors d'un point de presse. Selon le même responsable, qui préside la commission en question, le chauffeur (33 ans) de l'autocar de marque (Daewoo) assurant la ligne Oran-Adrar, impliqué dans cet accident où il a été légèrement blessé, est actuellement détenu par les services de la Gendarmerie nationale, sur instruction du parquet général. Selon un témoin oculaire, l'accident s'est produit suite au dépassement d'un tracteur par l'autocar en ques-

tion, avant d'entrer en collision avec un minibus de type (Coaster) roulant sur sa voie réglementaire, a affirmé le colonel Griche, précisant que ce témoignage sera pris en considération s'il conforte les conclusions de la commission technique. S'agissant des chiffres contradictoires dans les bilans avancés concernant le nombre de

blessés, le même officier supérieur l'a imputé au fait que certains des blessés ont quitté l'hôpital, après avoir reçu les soins nécessaires, sans donner leur signalement aux parties concernées. Le bilan final de cet accident, surveillé au lieu-dit El-Djedr, sur la RN-23, entre Aflou et Laghouat, s'élève à 17 morts et 27 blessés encore sous contrôle médical, sur les 45 touchés, selon le directeur de la protection civile de Laghouat, le lieutenant-colonel Abdelhak Lagraâ.

L'accident s'est produit suite à une violente collision entre un minibus assurant la liaison Aflou-Laghouat et un autocar assurant la ligne Oran-Adrar, roulant dans le sens opposé.

APS

## AÏD EL-ADHA

## Intensification des patrouilles de police pour assurer la sécurité des citoyens



Les patrouilles de sécurité mobiles et pédestres seront intensifiées durant les jours de l'Aïd El-Adha pour assurer la sécurité des citoyens, a indiqué mercredi dans un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn).

En prévision de l'Aïd El-Adha, les services de police seront mobilisés pour assurer la fluidité du trafic routier et la sécurité des citoyens dans les lieux publics, les centres commerciaux, les gares, les mosquées et les cimetières, a précisé la direction de la communication et des relations publiques à la Dgsn.

Lors de cette opération organisée sous le slogan «Pour un Aïd sécurisé et sans accidents», les services de sécurité travailleront en permanence avec les centres d'opérations de la sûreté nationale, pour répondre rapidement aux appels d'urgences des citoyens reçus sur le numéro vert 15 48, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, la Dgsn rappelle la nécessité, pour les usagers de la route, de se conformer au code de la route et de respecter les règles de sécurité routière, a souligné la même source.

## LE MOUTON VEND CHER SA PEAU EN FRANCE L'autre sacrifice

## CEM

Comme chaque année à l'occasion de la fête de l'Aïd, procéder au sacrifice du mouton est devenu pour le musulman de France un vrai parcours du combattant aussi bien du point de vue du transport de la bête vivante que de son abattage hygiéniquement justifié.

Le faire soi-même dans son jardin est devenu pratiquement une mission impossible parce qu'on s'expose alors à de fortes amendes.

Des solutions ont été apportées ces dernières années avec l'ouverture d'abattoirs et de sites d'abattage spécialement conçus.

Hélas ceux-ci restent tout de même insuffisants, saturés ou tout simplement trop éloignés. Ce qui explique pourquoi les gens renoncent à le faire. Au vu de toutes ces difficultés, le musulman de France s'adressera donc à son boucher habilité pour commander son mouton.

Malheureusement, certains bouchers vous livrent de faux moutons «Aïd» abattus un jour voire même deux jours avant. Il faut être très vigilant et exiger les garanties de conformité apportées par certaines associations.

Cette année aussi, il est à craindre beaucoup d'arnaques tant l'enjeu financier est colossal «un mouton coûtant 140/160 euros sera vendu pratiquement le double le jour de l'Aïd», affirment certains.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 53 morts et 1378 blessés en une semaine



Cinquante-trois (53) personnes ont été tuées et 1378 autres blessées dans des accidents de la route survenus durant la période allant du 21 au 27 septembre, a indiqué mardi un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec huit (8) personnes décédées et 31 autres blessées, suite à 30 accidents de la route.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1686 incendies urbains, industriels et divers.

### GHARDAÏA

## 2 morts et un blessé dans un accident de la circulation à El-Menea

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée, dans un accident de la circulation survenu hier près d'El-Menea dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN51 reliant El-Menea à Timimoun (Adrar), lorsqu'un véhicule touristique, avec 5 personnes à bord, a dérapé avant de faire des tonneaux, a-t-on signalé en précisant que deux personnes sont mortes sur le coup.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed Chaâbani d'El-Menea, où a été également évacuée la personne blessée. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

### EL-OUED

## 40 places pédagogiques pour la formation de paramédicaux et sages-femmes

Pas moins de 41 places pédagogiques ont été consacrées par l'institut supérieur de formation paramédicale (Biskra) au secteur de la santé de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la direction de la santé de la population, et la réforme hospitalière (DSPRH).

Retenues dans le cadre du plan national visant à renforcer le staff paramédical au niveau des structures de santé, ces places pédagogiques sont accordées à des bacheliers des filières scientifiques (sessions 2013 et 2014), indique le directeur du secteur par intérim, Abdelkader Laaouini.

Les places en question sont réparties sur 8 spécialités, à savoir sage-femme de santé publique (8 places), infirmier de santé publique (20), laborantin de santé publique (8), manipulateur en radiologie de santé publique (3) et physiothérapeute (2), a-t-il précisé.

L'initiative soulagera les établissements publics hospitaliers (EPH) et les établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya qui souffrent d'un déficit en personnel paramédical, notamment et zones rurales, a-t-il souligné.

Supervisé par le ministère de tutelle, cette opération de formation est inscrite au titre d'une stratégie visant à pallier le déficit enregistré en matière de personnels médical et paramédical dans les structures de santé à travers le pays, et répondre aux attentes des citoyens.

APS

## SETIF

# Saisie de 258 quintaux de tabac à chiquer contrefaits

Azzedine Tiouri

Luttant sans cesse contre le phénomène de la contrebande et de la contrefaçon et des individus sans scrupules, notamment dans les produits de consommation pouvant affecter la santé des citoyens, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daira de Salah Bey, située à une quarantaine de km au sud de Sétif, sont parvenus à arrêter deux personnes, âgés d'une trentaine d'années, au moment où ils compaient inonder le marché local d'une quantité considérable de tabac à chiquer (chemma) contrefait estimée à environ 258 quintaux.

Une prise considérée comme la plus importante jamais réalisée auparavant dans la wilaya de Sétif, depuis le début de la lutte contre ce fléau. Cette marchandise était destinée à certaines fabriques artisanales de la région activant clandestinement pour sa mise en sachets et sa vente au détail.

C'est grâce à une information parvenue à la Sûreté de daira faisant état du lieu du déplacement et de la distribution dans un grand camion du tabac à chiquer aux différents



ateliers clandestins disséminés dans la ville, que les policiers ont tendu une embuscade dans le centre-ville pour appréhender les deux larcins dans un semi-remorque avec à son bord 258 quintaux de tabac à chiquer, dont la valeur financière dépasse les 6 milliards de centimes.

Les policiers ont procédé à la saisie de cette marchandise et ont ouvert une enquête pour déterminer le nom de son propriétaire. Il s'est avéré que ce dernier était en possession d'un registre du commerce lui

permettant et lui donnant uniquement le droit qu'à transporter et à sécher le tabac dans des lieux appropriés au séchage, pour ensuite la vendre et la mettre à la disposition de l'entreprise nationale du tabac. Le contrevenant à converti ces énormes quantités en tabac à chiquer pour les acheminer par la suite aux fabrications artisanales pour leur mise en sachet, dont les enquêteurs s'attellent activement, nous dit-on, à trouver leurs lieux et emplacements.

A.T.

## GENDARMERIE NATIONALE :

# Saisie de 2 192 bouteilles de boissons alcoolisées

Lors d'un contrôle de routine effectué, hier, vers une heure du matin sur la RN 75, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sétif ont intercepté au niveau de la zone d'activités une fourgonnette de marque Herbil chargée d'une importante quantité de boissons alcoolisées constituées de 1 300 bouteilles en verre, 820 canettes et 72 cartons. Le conducteur F. B., âgé de 28 ans et son compagnon A. A., âgé de 46 ans étaient originaires de Batna. Cette cargaison de boissons alcoolisées a été chargée de Sétif est destinée à la wilaya de Batna.

Toute la cargaison a été saisie et les deux contrevenants ont été présentés à l'institution judiciaire.

A.T.



## ACCIDENT DE LAGHOUAT

# 17 morts et de 27 blessés sous surveillance médicale

Le nombre de personnes décédées suite à l'accident de circulation survenu mardi entre Aflou et Laghouat s'est élevé à 17 morts, alors que 27 blessés, parmi les 45 personnes touchées, demeurent sous surveillance médicale, selon un bilan final des services de la Protection civile (PC).

Vingt (20) blessés sont pris en charge par l'établissement public hospitalier d'Aflou et les sept (7) autres sont sous surveillance médicale au niveau de l'établissement hospitalier de Laghouat, a précisé le directeur de la PC de Laghouat, le lieutenant-colonel Lagraâ Abdellah.

Le reste des blessés ont quitté les structures médicales après avoir reçu les



soins nécessaires, a-t-il ajouté. L'accident est survenu mardi après-midi dans la région de Djeder, sur la RN23, entre Aflou à Laghouat, suite à une violente collision entre un minibus assurant la liaison Aflou-Laghouat et un autocar assurant la ligne Oran-Adrar, roulant dans le sens opposé. Selon le

même responsable, 12 véhicules, ambulances et camions, ont été mobilisés par les services de la Protection civile pour la prise en charge des victimes de cet accident.

Les autorités locales se sont rendues sur le lieu de l'accident pour superviser l'opération d'évacuation des victimes et des blessés

vers les structures hospitalières.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'Aflou et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de ce tragique accident.

# MASCARA

## Simulation d'une collision entre un train et un bus...



Un exercice de simulation d'une collision entre un train de transport d'hydrocarbures et un bus de transport de voyageurs a été effectué lundi sur l'axe entre les communes de Tizi et Bouhanifia (Mascara) de la voie ferrée reliant Mohammadia aux wilayas du sud-ouest du pays.

Organisé par la direction de la Protection civile de la wilaya en collaboration avec le groupement ter-

itorial de la Gendarmerie nationale, cet exercice auquel ont pris part 119 éléments de la Protection civile et des dizaines autres de la Gendarmerie nationale a pour objectif de tester le plan d'organisation des secours en cas de catastrophes et d'évaluer les capacités d'intervention.

Le scénario a porté sur une collision entre un train de transport d'hydrocarbures et un bus à son bord 40 passagers sur un site qui a été sécurisé par la fermeture des accès, le transfert du trafic automobile.

La Protection civile a mobilisé dix ambulances, six camions d'extinction de feux, des véhicules de contact et de transport et a érigé un hôpital de campagne. L'opération de sauvetage et d'extinction de l'incendie a duré moins d'une heure,

qualifiée de "succès" sur tous les plans par le directeur de la Protection civile de la wilaya et directeur de l'opération, le commandant Boucherifi Nacer.

Le chef d'état-major du groupement de la Gendarmerie nationale de Mascara, le commandant Belouar Lazhar a jugé cet exercice réussi surtout en matière d'intervention de la Protection civile et de la Gendarmerie, deux éléments moteurs du plan d'organisation des secours. Le rôle des agents techniques de la Gendarmerie nationale s'est avéré nécessaire surtout pour l'identification des victimes et des blessés. Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni a souligné, pour sa part, qu'il a donné des instructions pour préparer une manœuvre similaire de grande envergure sur les inondations, prévue avant fin 2014.

## ... des dégâts au chantier du barrage Oued Taht suite à des averses

Les averses orageuses, enregistrées dans la matinée du lundi dans la wilaya de Mascara, ont causé des dégâts au niveau du chantier de réalisation du barrage Oued Taht dans la commune de Ain Frah, a-t-on appris auprès du wali, Ouled Salah Zitouni. Les pluies ont affecté notamment du matériel et

des équipements des entreprises chargées de la réalisation de cette infrastructure, dont un engin en stationnement et des générateurs électriques, en plus de la destruction d'une retenue de réserve destinée à accueillir des eaux stockées au site du barrage en cours de réalisation. L'infiltration d'eau

à la retenue de réserve a provoqué une inondation à proximité du site du chantier et la fermeture de la RN 91 au niveau de la commune de Sidi Abdelljabbar à la circulation qui a été ensuite rétablie. Le chargé d'information à la direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara a affirmé que les

pluies orageuses qui se sont abattues dans la nuit de dimanche à lundi n'ont pas causé de perte humaine. Les interventions de la Protection civile ont porté notamment sur le pompage des eaux ayant inondé certaines maisons.

## DROGUE

### 187 kilos de kif provenant du Maroc saisis près de la frontière Ouest du pays

Les gardes-frontières de Tlemcen ont saisi, lundi près de la frontière Ouest du pays, une quantité de 187,2 kilos de kif traité, provenant du Maroc, a-t-on appris, mardi à Oran, auprès des services de la Gendarmerie nationale.

C'est lors d'une patrouille pédestre, près du poste avancé «Lalla Aicha», que les gardes-frontières de Boukanouna ont récupéré cette quantité de drogue, chargée à dos de deux baudets.

Cette marchandise a été abandonnée sur les lieux par les narco-traquants, a-t-on ajouté. La section de recherches du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tlemcen a ouvert une enquête, selon la même source.



## ILS BUVAIENT DES BOISSONS ALCOOLISÉES SUR UNE TOMBE

### Deux individus arrêtés au cimetière de M'douha

K.N.A.

Les éléments de la 2<sup>e</sup> sûreté urbaine de Tizi-Ouzou viennent d'arrêter deux individus qui consommaient des boissons alcoolisées à l'intérieur du cimetière de M'douha de la même ville. Agés respectivement de 35 et 34 ans, habitant tous les deux à Tizi-Ouzou, ils s'étaient installés sur la tombe d'un martyr et consommaient des boissons alcoolisées avant qu'ils ne soient surpris par l'arrivée inopinée des policiers.

Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, les deux mis en cause ont été mis en détention préventive en attendant de comparaître devant le juge pour profanation de cimetière commise sur une tombe d'un martyr de la guerre de Libération nationale.

## LE CONCOURS EST A SA 2<sup>E</sup> EDITION

### 5 millions de dinars pour le village le plus propre

Le 13 octobre prochain, l'Assemblée populaire de wilaya décernera le prix Rabah Aïssat au village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'initiative sera en l'honneur de l'ancien président de l'APW assassiné par les terroristes.

D'un autre côté, l'initiative lancée l'année dernière se fixe comme objectif premier d'encourager les villages qui se distinguent par l'hygiène. Ils seront récompensés, la commune, quatre villages et un quartier du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou qui auront rempli les critères fixés par un comité.

Cette édition verra la participation de onze communes, soixante-deux villages et deux quartiers avec 23 villages de plus que l'année précédente.

Le jury sera constitué quant à lui, de membres de la Commission santé, hygiène et protection de l'environnement de PW, les membres de la direction de wilaya de l'environnement et ceux des quatre comités de villages primés lors du concours précédent. Ils se rendront dans les villages inopinément comme le stipule la réglementation nouvelle qui prévaudra cette année. Le 17 septembre s'est tenue, une réunion d'évaluation des fiches de notation des soixante-deux villages, des onze communes et des deux quartiers alors qu'une seconde réunion de travail a réuni les membres de la commission, d'un huissier de justice des représentants de la direction de l'environnement et ceux des villages concernés par la première édition. La réunion a été consacrée à la mise sur pied d'un mécanisme d'évaluation.

K.N.A

## HOLD UP A LA POSTE DE KHEMIS MILIANA

### 1 000 000,00 DA volé du bureau de Souffey

Salim Ben

Ce mercredi, à 10h du matin, la poste annexe du quartier Souffey dans la ville de Khémis Miliana a été victime d'un vol d'un million de dinars par un jeune.

Selon nos sources, le jeune a fait irruption dans le bureau de poste et profité de l'occasion, lorsque la guichetière a ramené une grande somme d'argent liquide pour payer les clients.

Le voleur a réussi à prendre la somme de 1 000 000,00 DA et pris la fuite, mais l'un des clients a couru derrière lui et réussit à lui prendre la moitié de l'argent avant de la remettre à la poste. Nos sources affirment que le braqueur mesurerait environ 1m70 et serait habillé en jeans, il avait également un sac avec ses papiers, laissé dans le bureau de poste en prenant la fuite.

Les éléments de police se sont déplacés sur le lieu du vol et ont ouvert une enquête pour arrêter le voleur d'argent à quelques jours de la journée du grand sacrifice.

Selon nos sources, le voleur a été identifié grâce à ses papiers laissés dans le sac.

## La Radieuse fait l'événement

Fidèle à ses traditions, l'association La Radieuse, son président Chafi Kada et ses adhérents, ont réalisé une bonne opération de solidarité, à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha. En effet, La Radieuse a distribué des moutons pour la fête du sacrifice à des familles nécessiteuses et des anciens sportifs dans le besoin ainsi qu'aux vieillards de l'hospice.

Parmi les familles bénéficiaires du mouton de l'Aïd, celle de Hadja Fatima, du quartier populaire de Aïn Beida, mère de 5 handicapés-moteur. L'émotion a envahi cette mère courageuse, devant cette bonne surprise qui lui a arraché des larmes de joie. La Radieuse venait d'introduire de la joie dans cette famille qui n'arrive pas à subvenir au quotidien. Et quoi de meilleur que de voir le sourire sur le visage de ces malades incurables? La même scène de joie a été vécue par la mère du journaliste Bakhti Benaouda, assassiné durant la décennie noire. Hadja Kheira n'a pu cacher son émotion et ses larmes de joie quand les représentants de La Radieuse ont frappé à sa porte pour lui remettre le cadeau de l'Aïd. Et c'était certainement l'image de son fils,



toujours présent dans son cœur, qui lui est revenue devant ses yeux. Elle était tellement heureuse car elle a su que l'Algérie sera toujours présente dans les moments difficiles, à travers des associations comme La Radieuse. D'autres mêmes gestes de solidarité de celle-ci se sont déroulés auprès d'anciens footballeurs dans la précarité et auprès des vieillards qui vivent à l'hospice. Concernant cette opération, le président de La Radieuse, Chafi Kada dira: « Ces opérations sont tout simplement le devoir de l'association sportive Radieuse, qui applique

le plan d'action de l'Etat algérien en ce qui concerne la solidarité envers les nécessiteux. Ces familles ont besoin d'aide pour avoir de la joie dans des pareilles circonstances. Notre souhait est de voir notre geste être un exemple suivi par les associations et la société civile dans tout le pays. Aider notre prochain et lui donner du bonheur et de la joie, est une partie de la devise de La Radieuse, l'autre partie étant de créer des liens de solidarité entre toutes les couches de la société ».

Encore une fois, bravo à La Radieuse!

### BEJAIA

## Education nationale : de nouvelles structures pour cette rentrée 2014-2015

**Arslan B.**

Les cantines surtout : un grand soulagement aussi bien pour les parents que pour leur progéniture scolarisée...assez loin du domicile parental.

C'est, du moins, ce qui a été annoncé lors de la toute récente session ordinaire de l'APW (septembre 2014). « De nouvelles structures prévues en réception courant 2014-2015 ». Il est question de mettre « en mode fonctionnel » 40 salles de classe réparties comme suit : 3 à Taourirt Ighil, 4 à Akbou, 5 à Amalou, 8 à El Kseur, 2 à Ouzellaguen, 4 à Oued Ghir, 2 à Souk El Tenine, 4 à Aït Smail, 3 à Beni Maouche et 5

à Timezrit. Un GS (Groupe scolaire) de type D (12 salles de classe et un logement) ouvrira également ses portes à Béjaïa pendant que 10 cantines scolaires seront d'ores et déjà prêtes à souhaiter « bon appétit » à nos chérubins : 1 à El Kseur, 2 à Seddouk, 1 à Taskriout, 1 à Aokas, 1 à Timezrit, 1 à Sidi Aïch, 1 à Kherrata et 2 à Akbou. Très complète et solution idoine notamment pour les élèves dont les établissements se situent assez loin de leur domicile, la cantine est un intense soupir de soulagement pour des centaines de parents et la joie des élèves... Ceci pour le cycle primaire. Dans le cycle moyen, 4 CEM ouvriront leurs portes bientôt : 1 à Aït R'zine, 1 à Souk El Tenine et 2 à Béjaïa. L'autre soulagement : ces 3 demi-pensions dont vont bénéficier Tala

Hamza, Souk El Tenine et Timezrit (cycle moyen). Toujours au profit des collèges, 8 terrains de sport viendront enrichir le tissu infrastructurel sportif, et dont bénéficieront Aït R'zine, El Flaye, Tamokra, Tazmalt, Melbou, Amizour, Béjaïa et Beni Ksila. Une salle de classe ouvrira ses portes à Tizoual- Aït Smail. Le cycle secondaire ne sera pas en reste puisqu'il est annoncé la réception imminente de 3 lycées à Aït Smail, Bouhamza et Béjaïa. Des salles de sport (6) seraient en outre sur le point d'ouvrir leurs portails à Béjaïa, Akbou, Seddouk, Chemini, El Kseur, Akbou et Sidi Aïch (secondaire), tandis que Taskriout et Adekar seront dotées désormais et respectivement de 4 et 6 salles de classe.

## UNIVERSITÉ EL-HIDHAB SÉTIF 2 20 000 étudiants à l'appel

**De Sétif : Azzedine Tiouri.**

Au cours d'une cérémonie solennelle, organisée à l'auditorium du campus central, à laquelle assistaient le wali, Mohamed Bouderballi et le PAPW, le recteur, Kheri Guechi, a donné, hier, le coup d'envoi officiel de la rentrée au niveau de l'université d'El Hidhab Sétif 2. Lors de son intervention, le recteur de l'université Sétif 2, a indiqué que "pas moins de 5 000 nouveaux bacheliers ont rejoint cette année l'université Sétif 2".

Ce qui portera le chiffre global des étudiants à 20 000, répartis à travers les trois facultés regroupant 11 départements. Le nombre des étudiants gradués est porté pour cette rentrée à 4 800. Avec l'ouverture de dix nouvelles spécialités, leur nombre atteindra 40. Le recrutement de 34 nou-

veaux professeurs renforcera l'encadrement existant qui se chiffre à 634. De six, le nombre de laboratoires sera porté à dix, avec la projection d'en ouvrir trois dans un avenir proche, dont un consacré aux mas-sacres du 8 Mai 1945.

Les laboratoires existants sont consacrés aux études et recherches sur les droits de l'homme, la société algérienne contemporaine, sur la psychologie clinique, les méthodes critiques contemporaines et l'analyse du discours, sur le dictionnaire des termes linguistiques et rhétoriques dans l'héritage arabe jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Evitant les projets à venir, le recteur annoncera ceux de 10 laboratoires de recherche et celui de la liaison entre le site de l'université de Sétif 2 aux fibres optiques. Il est prévu aussi la construction d'un immeuble pour le recteur, d'une bibliothèque centrale, de deux nouvelles facul-

tés 2 000 + 200, d'une école doctorale, d'un centre d'enseignement intensif afin d'enseigner des cours de langues en anglais, français, espagnol, turc et chinois. Bien qu'encore très jeune, l'université Sétif 2 a signé des conventions avec d'autres institutions universitaires telles que Batna, Constantine et des Etudes supérieures de Paris afin de créer un master dans les études archéologiques. Sétif 2 est associée à un projet maghrébin qui étudie les droits de l'homme avec la création d'un master avec un encadrement associé.

Comme il est de coutume, le cours inaugural de cette année à l'université Sétif 2 a porté sur "Le génie constitutionnel" animé par M. Mohamed Benarab, docteur en sciences politiques. Il est à noter que les deux universités d'El Bez Sétif 1 et El Hidhab Sétif 2 comptent un total de 52 000 étudiants.

### BLIDA

## Flambée du prix des légumes

**Belhadj Ahmed**

A quelques jours de la célébration de l'Aïd El Adha, les légumes ont connu une flambée dans leur prix à la stupéfaction des pères de familles. Le week-end dernier, les prix des légumes étaient abordables, mais depuis lundi, un brusque changement a été constaté amenant les chefs de familles à parcourir les marchés pour faire les courses. Certains citoyens qui ont

suivi l'émission radiophonique, se sont dits étonnés par la déclaration d'un fonctionnaire du commerce qui se demandait pourquoi les citoyens attendent la veille de l'Aïd pour faire leurs achats. D'ailleurs, un père de famille nous a abordés au souk des fruits et légumes de Blida, pour nous rappeler qu'il est impossible de faire un stock de produits alimentaire et en particulier de fruits et légumes. Certains citoyens mieux lotis en moyens de transport se sont déplacés hors de la commune, pour

faire leurs achats. Il est à noter que le prix de certains produits tels la pomme de terre est passé de 55,00 à 80,00 DA entre jeudi et lundi, même chose pour les oignons ou encore la tomate qui ont connu une flambée. Avec la fête qui interviendra samedi, plusieurs chefs de familles appréhendent la fermeture des commerces comme cela a été le cas lors de la fête de l'Aïd El Fitr, où malgré les mesures prises par le ministère du secteur, plusieurs commerces ont prolongé leur repos.

**BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : RENCONTRE DIRECTION DE L'ÉDUCATION- PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉLUS LOCAUX**

**"Impliquer tout le monde afin d'améliorer les résultats scolaires"**

**Mouad B.**

La place des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes dans le système scolaire est probablement un enjeu essentiel dans la refondation de notre école. A la différence de systèmes scolaires plus performants, l'école en Algérie considère que l'élève est placé sous l'autorité unilatérale de l'enseignant, et que la famille de l'élève ne fait pas partie intégrante de la communauté éducative. S'il existe des tentatives de réconciliation entre ces deux mondes, notamment au travers des réunions parents-professeurs, il existe bien un fossé profond entre l'école qui est organisée par les enseignants d'un côté, les enfants et leurs parents qui doivent accepter cette organisation de l'autre.

C'est dans le but de briser ce mur de glace et d'impliquer tout le monde dans le processus de réussite scolaire de nos enfants, une rencontre entre direction de l'éducation-parents et élus a été organisée, samedi dernier au lycée Abdelhak Benhamouda à El M'hir, 40 kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Initiée par le directeur de l'éducation de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, Ahmed Ayachi, la première rencontre a regroupé les parents d'élèves de la daïra de Mansoura et tous les intervenants de la région.

Lors de cette séance de travail, plusieurs parents et élèves ont exposé leurs problèmes quotidiens. De son côté, le directeur de l'éducation a rappelé les objectifs de son secteur et les directives du ministère de l'Education au wali. « Il est temps que tout le monde s'implique dans l'éducation de nos élèves », dira-t-il. « Avec le dialogue et la concertation ont trouve rapidement des solutions et on passe à la vraie mission pédagogique », ajouta-t-il.

Notons que les parents et les élèves ont apprécié cette initiative, la première en son genre, et s'engagent à être au côté de l'école et du projet de l'établissement.

**Des demandeurs de logement bloquent le siège de la daïra de Mansourah**

De nombreux citoyens se sont rassemblés ce lundi devant le siège de la daïra de Mansoura, une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bordj Bou-Arréridj. Ils réclament l'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux.

Les protestataires dénoncent également les retards pris dans le traitement des dossiers de la liste des 140 unités immobilières. « On nous a promis d'étudier nos dossiers et de refaire la liste dans un bref délai, mais rien n'est encore fait pour le moment », s'indignent-ils.

Les manifestants ont dégagé une délégation qui a été reçue par la suite par un responsable de la daïra. « Toujours c'est la même réponse. Chaque fois que nous venons réclamer ou nous demander de patienter », lance un jeune protestant.

Il est à noter que le siège de la daïra a été laissé par des manifestants et l'intervention des forces de l'ordre a apaisé les esprits.

**M. B.**

## PUBLICATION

# «Fatma N'parapli», une BD décalée conçue à six mains

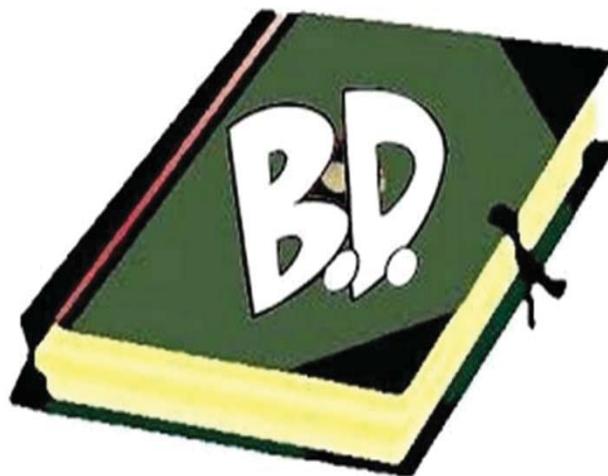
Banameur Mahmoud, Soumeya et Safia Ouarezki signent à trois «Fatma

N'parapli» (Fatma au parapluie), une nouvelle bande dessinée mettant en scène certains travers de la société, en partant de l'histoire d'une mystérieuse femme qui, dans son quartier populaire à Alger, collectionne des parapluies et finit par alimenter les rumeurs les plus folles à son sujet.

Paru aux éditions Dalimen, cet album en noir et blanc de 56 pages en arabe algérien, conçu par trois étudiants de la même famille, invite le lecteur à partager la vie des habitants d'un quartier des hauteurs d'Alger où pauvreté et débrouillardise côtoient au quotidien les ragots colportés à propos des uns et des autres.

Au centre des histoires de ce quartier, une vieille maison qui le surplombe, un lieu devenu un objet de crainte et de fascination à cause des parapluies pendus à ses fenêtres mais surtout à cause des deux femmes, «Lalahoum» et «Fatma N'parapli» qui y vivent.

La première, vieille décrépie et édentée, est considérée comme une «sorcière» capable de prédire l'avenir et de prescrire des remèdes alors que la seconde, une dame d'un certain âge en tailleur et en chapeau



qui ne s'exprime qu'en français, vivote en vendant des cartes sauvages aux autres habitantes.

Sur un scénario d'Ouarezki Safia basé sur les apparitions des deux femmes dans différents contextes, les planches aux traits vifs et marqués de Benameur Mahmoud, accentués par les encres d'Ouarezki Soumeya, réussissent à transmettre une ambiance à la fois glauque et décalée.

Cette ambiance est également communiquée à travers l'attention particulière accordée à l'architecture et à l'intérieur des habitations, rappelant à de nombreux moments les «douirats» (maisons) de la Casbah.

Les réactions des habitants aux apparitions des deux femmes, entre horreur des enfants et moqueries des adultes, sont par ailleurs communiquées au lecteur par l'exagération, proche de la caricature,

des traits des deux héroïnes ou d'autres personnages.

Les auteurs ont, en outre, choisi de présenter et d'agencer les planches en s'inspirant de techniques cinématographiques comme le zoom, le flash-back ou l'utilisation de points de vue différents pour illustrer une même situation.

Les dialogues simples en arabe dialectal servent, quant à eux, à évoquer des réalités sociales comme la violence conjugale ou les médisances, au centre de nombre de situations.

Ce savant mélange de gravité et d'humour, de misère et de joie de vivre, ne manquera pas de rappeler aux lecteurs l'ambiance particulière de «L'incendie», un feuilleton télévisé à succès adapté dans les années 1970 par Mustapha Badie de l'œuvre de l'écrivain algérien Mohamed Dib, et dont les auteurs de la BD se sont inspirés.

Première publication des trois auteurs, «Fatma N'parapli» se distingue dans le paysage éditorial du 9e art algérien, plus orienté vers le manga ou la BD historique, en brossant un portrait affectueux mais sans concession de «petites gens» ordinaires.

Cette originalité a, par ailleurs, valu aux auteurs le «Prix du meilleur album en langue nationale» lors du dernier Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda, 23-27 septembre). Les lecteurs devront en revanche patienter pour connaître la véritable histoire de «Fatma N'parapli» qui sera développée dans le deuxième tome de l'album, en cours d'élaboration, selon ses auteurs.

## FESTIVAL DE THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA Le public fait son plein de rire dans le programme off



Des One man show hilarants, superbement mis en scène par des comédiens talentueux, ont permis, quatre jours durant, au public médéen de faire son plein de rire lors du programme hors compétition du festival national de théâtre comique, entamé jeudi dernier.

Du rire, le public en a été servi à satiété, à l'occasion d'une série de spectacles comiques présentés au niveau des résidences universitaires, du centre de loisirs scientifique de Médéa de la maison de la culture Hassan-el-Hassani, parallèlement au programme officiel de cette 9e édition du festival.

Plus d'une quinzaine de comédiens ont gratifié le public de belles prestations artistiques où rire était omniprésent.

Outre les acteurs comiques, devenus familiers du grand public, du fait de leurs apparitions répétées sur le petit écran, tels que Hamid Achouri, Heroudi et Kamel Bouakkaz, d'autres jeunes artistes, moins connus, ont réussi à faire bonne impression sur le public, surpassant parfois ces vedettes de la télé, grâce à leur talent insoupçonné.

Le cas vaut notamment pour les Houndou, Hamid Gouri, Lamri Kaouane et Nouara Berrah, dont les prestations ont été chaleureusement applaudies par une assistance, pas toujours acquise, à des jeunes comédiens très peu médiatisés, mais qui recèlent, en réalité, de grands talents.

## ALGÉRIE-EAU

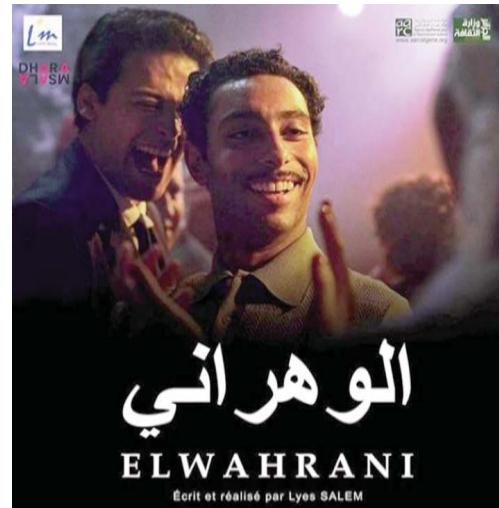
## «El-Wahrani» en compétition au 8e Festival du film d'Abu Dhabi

Le long métrage de fiction «El-Wahrani» (L'Oranais) du réalisateur algérien Lyes Salem sera en compétition au 8e Festival du film d'Abu Dhabi (Emirats arabes unis), prévu du 23 octobre au 1 novembre prochains, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival.

Réalisé en 2014, ce second long métrage de Lyes Salem est sélectionné parmi 19 films d'Europe, d'Asie et d'Afrique dans la catégorie «Afaq Djadida» (nouveaux horizons), dédiée aux «premier ou second film d'un cinéaste» qui se distingue par «la fraîcheur» du style et des idées «originales», selon les organisateurs.

Cette fresque historique de 120mn relate le parcours de deux amis, Djäafar (Lyes Salem) et Hamid (Khaled Benissa), compagnons de lutte qui se retrouvent à la fin de la guerre de libération nationale pour construire, chacun à sa manière, l'Algérie indépendante.

Co-produit par les sociétés privées «Leith Media», «Dharamsala» et par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), ce film avait valu à Lyes Salem le «Valois d'or» du meilleur acteur en août dernier lors du Festival du film francophone d'Angoulême (France). D'autres co-productions algériennes seront éga-



lement projetées en hors-competition durant le festival, à l'exemple de «La voie de l'ennemi» du cinéaste franco-algérien Rachid Bouchareb ou encore «Délice Paloma» de Nadir Mokneche.

Plus d'une centaine de films seront présentés dans les cinq catégories de la compétition (longs métrages, nouveaux horizons, courts métrages, documentaires et compétition émigration), en plus des projections prévues dans quatre sections parallèles. Crée en 2007, le Festival du film d'Abu Dhabi avait déjà distingué des cinéastes algériens, à l'exemple d'Amin Sidi Boumediene, primé en 2012 pour son court métrage «El Djazira» ou encore Merzak Al-louache, désigné «réalisateur de l'année» en 2013 par un magazine américain en marge du festival où il présentait son film «Les terrasses».

APS

# DOULEURS ARTICULAIRES

## 3 solutions naturelles pour les soulager

*Les douleurs aux bras, aux jambes, aux épaules, aux genoux ou au dos peuvent rapidement devenir un enfer au quotidien. Heureusement, certaines plantes sont connues pour leurs actions apaisantes sur les articulations. On vous dit lesquelles.*

### Douleurs articulaires : peut-on les éviter ?

Les articulations sont des jointures qui relient les os entre eux. Elles ont pour fonction de protéger les os de chocs éventuels et d'offrir une certaine mobilité au squelette. Constamment sollicitées, nous n'y portons aucune attention particulière, jusqu'au jour où apparaissent les premières douleurs : raideurs, difficultés à se lever, à se baisser ou à monter les escaliers... Ces douleurs sont dues au vieillissement naturel de l'organisme. Elles peuvent également être causées par les changements de saison, les efforts physiques inadaptés, les gestes répétitifs et le surpoids.

Il peut s'agir de douleurs mécaniques (généralement l'arthrose) ou inflammatoires (la polyarthrite rhumatoïde ou la goutte). Pour venir à bout de ces douleurs, il est indispensable d'entretenir ses articulations : une alimentation équilibrée, riche en antioxydants et en nutriments essentiels, permet de les maintenir en bon état et de retarder les effets du vieillissement.

### Le thé vert sencha

Le thé sencha est réputé pour ses vertus exceptionnelles. Le procédé de fabrication de ce thé vert est unique : après leur récolte, les feuilles sont passées dans un bain de vapeur pour stopper leur oxydation, avant d'être roulées et séchées. C'est cette technique qui explique son taux particulièrement riche en antioxydants, notamment en polyphénols. Cette forte concentration confère au thé vert sencha une action anti-inflammatoire qui aide à diminuer la fréquence et la sévérité des

inflammations et des douleurs articulaires. Une bonne raison pour en consommer au quotidien !

### Le curcuma

Le curcuma est une racine utilisée depuis de longues années en médecine traditionnelle. Il contient une molécule spécifique, la curcumine, un puissant antioxydant qui apporte une protection efficace contre les lésions occasionnées par les radicaux libres et qui aide à lutter contre l'inflammation. Elle est également réputée pour ralentir la déminéralisation des os. La prise quotidienne de curcumine permet ainsi d'améliorer les raideurs et les gênes fonctionnelles, notamment en cas de polyarthrite chronique évolutive. Votre ordonnance bien-être : consommez 4 pincées de curcuma par jour, de préférence mélangées dans 1 cuillère d'huile additionnée de poivre noir pour favoriser son assimilation.

### La reine des prés

La reine des prés est une plante riche en flavonoïdes antioxydants qui lui confèrent une action anti-inflammatoire. Elle renferme de l'acide salicylique, qui est considéré comme l'ancêtre de l'aspirine : c'est donc un antalgique très apprécié dans le traitement des douleurs articulaires. Elle soulage rapidement et est bien tolérée par l'organisme. Votre ordonnance bien-être : plongez quelques sommités fleuries de reine des prés dans une tasse d'eau bouillante (vous trouvez la reine des prés chez les herboristes ou en pharmacie). Laissez infuser 10 minutes et buvez. Renouvez 3 fois par jour.



## MANGER DES CERISES LIMITERAIT LES CRISES DE GOUTTE

*Manger des cerises pendant deux jours suffirait à réduire de 35 % le risque de faire une crise de goutte, par rapport à ceux qui ne mangent pas de cerises, selon une nouvelle étude américaine.*

Alors que la goutte refait parler d'elle, des chercheurs pensent avoir trouvé un remède pour prévenir les risques : manger des cerises. La goutte est une maladie due à un excès d'acide urique dans le sang, et qui se manifeste entre autres par des douleurs aux articulations au niveau du gros orteil.

Un excès d'alcool et une alimentation trop riche peuvent être à l'origine de cette forme d'arthrite qui touche trois fois plus les hommes que les femmes. On estime qu'un homme sur 10 souffre de la goutte.

Revenir à une alimentation équilibrée et modérer sa consommation alcoolisée permet de diminuer les risques. On conseille d'avoir des repas composés équitablement de protéines, de glucides et de lipides (les excès de protéines pouvant favoriser la goutte) et de manger suffisamment de fruits et légumes.

Les chercheurs de la Boston University croient maintenant que les cerises constituent un fruit protecteur contre cette maladie.



Ils l'ont découvert à l'issue d'une enquête menée sur 633 patients souffrant de la goutte. Âgés de 54 ans en moyenne, ces vo-

lontaires, pour la plupart masculins, ont été suivis pendant un an. On leur a demandé de noter la survenue de crises de goutte en dé-

crivant les symptômes, les médicaments utilisés ainsi que leur régime alimentaire et leur consommation d'alcool. Toutes les données concernant les deux jours précédant une crise de goutte ont été compilées par les scientifiques.

42 % des patients ont mangé des cerises ou des extraits de cerises pendant la durée de l'expérience. Ceux-là même qui ont intégré des cerises dans leur alimentation ont vu leur risque de crises de goutte diminuer de 37 % par rapport aux autres.

Comment expliquer cette différence ? Les chercheurs avancent l'hypothèse que les anthocyanines, les principaux composés phénoliques du fruit, grâce à leur propriété antioxydante joueraient un rôle protecteur. On attribue d'ailleurs à la cerise des effets anti-douleur et antistress.

Les anthocyanines, en luttant contre les radicaux libres du corps, pourraient prévenir l'apparition de certains cancers (côlon et sein) et maladies cardiovasculaires.

## 4 questions sur l'arthrose

L'arthrose est une forme de rhumatismes qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

### Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a diminution de la mobilité articulaire ou s'il réveille la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a diminution de la quantité du cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

### Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néuro-arthrose. D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

### L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

### Qu'est-ce qu'une «poussée d'arthrose» ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans la deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'apparition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.

# Ce qu'il faut savoir sur la goutte

Complexe, la goutte est une maladie fréquente. Elle se manifeste par des crises articulaires très douloureuses qui doivent être prises en charge pour éviter qu'elles ne deviennent chroniques.

Vous souffrez de goutte ? Voici 9 choses à savoir sur le sujet.

La goutte est une maladie liée à un excès d'acide urique dans le sang. La goutte est une affection inflammatoire. Elle est caractérisée par un excès d'acide urique dans le sang, un déchet naturellement produit par l'organisme, aussi appelé hyperuricémie. Cet excès entraîne la formation de cristaux et de dépôts dans les articulations, provoquant une inflammation des articulations.

### La goutte touche généralement les hommes

Les hommes sont plus fréquemment touchés par la goutte. Ils sont ainsi 4 fois plus nombreux que les femmes. La première crise de goutte survient normalement vers l'âge de 30 à 45 ans pour les hommes, après la ménopause pour les femmes. Un facteur génétique semble également être prédominant, certaines personnes atteintes de la maladie ayant des antécédents familiaux.

### La crise de goutte survient souvent en pleine nuit

La goutte se manifeste souvent la nuit, de façon soudaine. Il est en effet fréquent de ne rien ressentir au moment du coucher et de se réveiller avec une douleur très importante durant la nuit, le plus souvent au gros orteil.

### La crise de goutte est extrêmement douloureuse

La goutte se manifeste par une douleur intense associée à une enflure, une rougeur et une grande sensibilité de la région touchée. La douleur est généralement si vive que même le poids des draps sur le pied demeure intolérable. Elle peut s'accompagner d'une fièvre légère et d'une sensation de malaise général.

### La goutte peut toucher toutes les articulations

Très souvent localisée au niveau du pied, précisément au gros orteil, la goutte peut toucher toutes les articulations. Il s'agit généralement des membres inférieurs mais le coude peut lui aussi souffrir de la goutte, tout comme les articulations des mains.



### La goutte peut également toucher les reins

Dans 10 à 30 % des cas, les reins sont touchés par la goutte. Il est important de prendre en charge rapidement la maladie, les dépôts d'acide urique situés dans les reins pouvant conduire à une néphropathie interstitielle, susceptible d'évoluer vers une insuffisance rénale ou une hypertension artérielle.

### La goutte est une maladie chronique et évolutive

Si elle n'est pas prise en charge, la goutte peut s'aggraver avec le temps. Il est donc essentiel de la traiter. À défaut, elle peut devenir très invalidante et entraîner une inflammation permanente des articulations touchées.

Lorsque le taux d'acide urique est inférieur à 360 µmol/L, les cristaux sont dissous. Il est donc important de veiller à le faire baisser. Une bonne hygiène de vie, incluant une alimentation saine et la pratique régulière d'un sport, est essentielle.

Il est aussi recommandé de limiter la prise de boissons alcoolisées. Consommer des produits laitiers pourrait aider à diminuer les crises, tout comme la consommation d'une grande quantité de liquide (eau, thé, tisanes...) afin d'aider à éliminer l'acide urique de l'organisme. La prise de médicaments anti-inflammatoires peut enfin calmer la douleur et l'inflammation liées aux crises. Certains remèdes peuvent également contribuer à faire baisser le taux d'acide urique en cas de crises fréquentes.

## CRISES DE GOUTTE : DEUX VERRES DE JUS DE CERISE PAR JOUR POURRAIENT LES ÉVITER

La prise quotidienne de deux verres de jus de cerise pourrait permettre de réduire les niveaux sanguins d'acide urique, et donc le risque de crise de goutte, d'après une petite étude anglo-africaine.

La goutte est un rhumatisme inflammatoire provoquant douleurs et gonflement des articulations, à cause de l'accumulation de cristaux d'acide urique. Issu de la dégradation des cellules mortes et de notre alimentation, l'acide urique est normalement éliminé par les urines, mécanisme qui n'a pas toujours lieu chez les patients obèses, diabétiques ou atteints d'insuffisance

rénale. Des chercheurs britanniques et sud-africains se sont attelés à trouver une solution pour empêcher les crises de goutte, et ont constaté que le jus de cerise pris quotidiennement pouvait faire baisser le taux d'acide urique dans le sang, et ainsi éviter les crises de goutte.

L'étude a été menée sur 12 volontaires de 26 ans en moyenne, en bonne santé et sans problème de goutte.

Ces participants ont été soumis à un régime alimentaire précis, excluant tout autre apport d'anthocyanes (pigment coloré) en dehors de celui provenant des cerises. Ils ont

alors bu soit 30 ml soit 60 ml de jus de cerise concentré dilué dans l'eau chaque jour. Les chercheurs ont ensuite mesuré leur taux d'acide urique dans le sang jusqu'à 48h après la prise de jus de cerise. Les résultats ont montré qu'une baisse des concentrations sanguines d'acide urique avait lieu pour deux doses de jus de cerises ingérées, et que l'acide urique était majoritairement éliminé par l'urine deux à trois heures après la prise.

D'autre part, les chercheurs ont constaté qu'un marqueur de l'inflammation artérielle était moins présent dans le sang après la prise. Publié dans la

revue scientifique The Journal of Functional Food, ces résultats concordent avec une étude menée en 2012, qui avait montré que la prise de cerises réduisait le risque de crise de 35% chez des patients atteints de goutte.

Ce sont les anthocyanes contenus dans les cerises qui influeraient sur l'élimination de l'acide urique, par leur effet antioxydant important.

D'autres études complémentaires et à plus grande échelle seront nécessaires pour confirmer ces résultats et calculer plus précisément la dose à consommer pour obtenir des effets conséquents.

## FIÈVRE HÉMORRAGIQUE EBOLA

### POUR AIDER À ENRAYER L'ÉPIDÉMIE 1 400 soldats américains envoyés d'ici fin octobre au Liberia

Le Pentagone va envoyer quelque 1 400 soldats au Liberia dans les prochaines semaines dans le cadre des efforts de Washington pour aider à enrayer l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, a indiqué mardi le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby.

Cette annonce intervient alors que le premier cas d'un patient atteint du virus, et de retour d'un voyage au Liberia, a été diagnostiqué sur le sol américain.

Près de 700 soldats de la 101<sup>e</sup> division aéroportée de l'armée américaine et 700 ingénieurs militaires doivent être déployés à Monrovia, la capitale du Liberia, aux environs de la fin octobre, a précisé devant la presse un porte-parole du Pentagone.

Ces soldats rejoindront près de 200 autres militaires américains déjà sur place et faisant partie du contingent total de 3 000 hommes que Washington a prévu d'envoyer, pour aider à entraîner les travailleurs sanitaires sur le terrain et mettre en place des hôpitaux et infrastructures.

### Un premier cas d'Ebola confirmé aux Etats-Unis

Un premier cas d'Ebola a été confirmé aux Etats-Unis, ont annoncé mardi les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis.

L'agence américaine a déclaré dans un communiqué qu'elle tiendrait une conférence de presse sur le cas d'Ebola à 17h30 heure locale (21h30 GMT).

Dans son communiqué publié lundi, l'hôpital presbytérien de Dallas, au Texas (sud), a confirmé avoir placé en «isolement strict» un malade pour déterminer s'il a été infecté par le virus Ebola, compte tenu de ses symptômes et de ses récents voyages.

Le malade, un homme, avait voyagé au Liberia et est actuellement hospitalisé au Health Presbyterian Hospital à Dallas, au Texas (sud).

### BÉNIN Le choléra fait 5 morts sur 57 cas dans le nord du pays

Cinq personnes sont mortes de l'épidémie de choléra sur 57 cas enregistrés à Banikoara, ville située à environ 500 km au Nord de Cotonou, a-t-on indiqué mardi de sources officielles.

Selon la même source, proche du ministère béninois de la santé, les autorités locales de la ville de Banikoara et sanitaires des départements du Borgou et de l'Alibori, ont pris toutes les dispositions nécessaires pour circonscrire l'épidémie.

«Les autorités sanitaires de la ville de Banikoara se sont mobilisées pour des mesures diligentes, notamment par l'installation d'un camp de base à l'hôpital de zone de la localité, le traitement des puits à grand diamètre, en vue de circonscrire l'épidémie», a confié un responsable du ministère béninois de la santé.

ONU

### 3 700 enfants ayant perdu un parent sont privés de tout soutien familial

Au moins 3 700 enfants ayant perdu un ou deux de leurs deux parents à cause d'Ebola, se retrouvent seuls au monde, rejetés par le reste de la famille en raison de la «peur de la contamination», signale mardi l'Unicef dans un communiqué.

Citant «des estimations préliminaires de l'Unicef» (Fonds des Nations unies pour l'enfance), le communiqué fait état d'au moins 3 700 enfants en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone ont perdu un ou deux de leurs parents, décédés d'Ebola, depuis le début de l'épidémie en Afrique de l'Ouest.

«Ces enfants ont besoin en urgence d'une attention et d'un soutien particuliers, d'autant que beaucoup d'entre eux se sentent indésirables, voire abandonnés», souligne Manuel Fontaine, directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de retour à Dakar après une mission de deux semaines dans ces trois pays, les plus touchés par l'épidémie.

«Les orphelins sont généralement recueillis par un membre de la famille élargie mais dans certaines populations, la peur d'Ebola est en train de prendre le dessus sur les liens familiaux», déplore-t-il. «Ebola transforme une réaction humaine fondamentale, comme réconforter un enfant malade, en arrêt de mort», selon Manuel



Fontaine, qui appelle à faire preuve de «plus de courage, plus de créativité et beaucoup plus de ressources» pour surmonter cette crise.

L'Unicef souligne que le nombre d'enfants ayant au moins un parent emporté par l'épidémie «au cours des dernières semaines» et pourrait «doubler d'ici à la mi-octobre», précisant

n'importe où pour l'instant qu'environ 25 % des 200 millions de dollars qu'elle juge nécessaires à sa mission face à Ebola. Le virus Ebola se transmet à l'homme à partir d'animaux sauvages infectés puis se propage d'homme à homme par contact direct avec les fluides corporels: sang, liquides biologiques ou sécrétions.

RDCONGO

### A tué 42 personnes depuis août (ministre)



Quarante-deux personnes ont été tuées par l'épidémie d'Ebola dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) depuis mi-août, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par le ministre de la Santé congolais.

Le bilan des victimes de la fièvre hémorragique s'élevait lundi à «42 (...) dont 8 personnels de santé», contre 41 dans un précédent décompte en date du 23 septembre, indique le ministre Félix Kabange Numbi.

Le taux de mortalité des personnes touchées par Ebola atteint 60 % et le nombre de cas suspects, probables et confirmés s'élève désormais à 70 (contre 68 jusque-là). Selon le ministre, 12 personnes contaminées ont guéri depuis l'apparition du virus dans le district de Boende, dans une zone reculée de la province de l'Équateur.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités de Kinshasa, l'épidémie qui sévit en RDC est distincte de celle qui frappe l'Afrique de l'Ouest et a déjà fait plus de 3 000 morts depuis le début de l'année, essentiellement en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

EBOLA

### La nouvelle mission de l'ONU appelle à enrayer l'épidémie «le plus vite possible»

Le chef de la nouvelle mission de l'ONU chargée de coordonner la réponse d'urgence à Ebola (Unmeer) a appelé mardi à agir «de plus vite possible» dans le but de parvenir à enrayer la propagation du virus dans le monde.

«Nous ignorons combien de temps cela prendra. Nous espérons agir le plus vite possible et fermer la mission Unmeer au plus vite», a déclaré Anthony Banbury, chef de cette mission chargée d'enrayer l'épidémie qui a déjà fait plus de 3 000 morts en Afrique de l'Ouest depuis le début de l'année.

Une équipe de l'Unmeer est arrivée lundi à Accra, où se trouve le quartier général de la mission.

L'épidémie d'Ebola, la plus meurtrière jamais connue, a déjà fait 3 091 morts et 6 574 personnes ont été infectées par le virus dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dont les plus durement touchés sont le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée.

Selon M. Banbury, des membres de l'Unmeer se trouvent déjà dans les trois pays les plus touchés par Ebola, mais il n'a spécifié ni leur nombre ni le lieu où ils se trouvent.

APS

## SAHARA-OCCIDENTAL

## Le Polisario appelle l'UE à agir pour mettre fin aux atteintes du Maroc aux droits humains au Sahara occidental

Le Front Polisario a demandé mardi à l'Union européenne d'agir pour mettre fin aux exactions des autorités marocaines au Sahara occidental occupé et aux atteintes aux droits humains des prisonniers sahraouis.

Dans une lettre adressée à la Commission européenne et au Parlement européen, Mohamed Sidati, ministre et représentant du Front Polisario en Europe, a demandé à l'Union européenne d'aider à "mettre un terme aux violations flagrantes par les autorités marocaines des droits de l'homme des détenus sahraouis".

Un éminent militant des droits de l'homme et prisonnier politique sahraoui, Hassana Elouali, est mort dans la soirée de samedi dans une prison de la ville sahraouie occupée de Dakhla. Sa mort "est le résultat d'années de négligence flagrante et de la torture", a souligné le Front Polisario.



"Les autorités marocaines ne peuvent pas continuer à agir en toute impunité", a estimé M. Sidati.

Se référant à un récent appel d'Amnesty International pour une action urgente, il a déclaré que "la mort de Hassana Elouali n'est que la plus récente d'une série d'exemples de fautes graves, de mauvais traitements, de négligence et de torture par les autorités marocaines dans les territoires du Sahara occidental occupés illégalement".

Il y a actuellement 70 prisonniers politiques au Sahara occidental occupé, dont 30 ont participé à des grèves de la faim depuis le début de

l'année. A l'instar d'Amnesty International, l'intergroupe du Parlement européen sur le Sahara occidental a longtemps exprimé une profonde préoccupation sur la situation des droits de l'homme au Sahara Occidental occupé. "L'Union européenne ne peut pas rester les bras croisés", a déclaré M. Sidati, l'exhortant "à utiliser son influence et tous les outils dont elle dispose pour arrêter la détérioration de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental".

Sidati appelle à "une enquête internationale pour déterminer et punir les personnes impliquées dans la mort de Hassana Elouali".

## Le président sahraoui appelle l'ONU à mener une autopsie médicale internationale sur la dépouille de Hassana Elouali

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a appelé l'ONU à mener une autopsie médicale internationale impartiale sur la dépouille du défunt Hassana Elouali pour élucider les circonstances de son assassinat.

Dans un message adressé à Ban Ki-moon, rendu public mardi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le président Mohamed Abdelaziz a appelé l'ONU à accélérer "une autopsie médicale internationale impartiale sur la dépouille de Hassana Elouali", imputant au Maroc "l'entièvre responsabilité de sa mort".

"Devant un tel développement dangereux, il devient impératif plus que jamais, de mettre en place un mécanisme onusien pour protéger les droits



de l'homme au Sahara occidental, face à l'intransigeance du gouvernement

marocain qui entrave les efforts d'une solution pacifique", a estimé le président sahraoui.

Le prisonnier politique sahraoui, membre de l'association sahraouie contre la torture, Hassana Elouali, est décédé samedi dernier à l'hôpital militaire de Dakhla, "en raison de négligence médicale et de torture". Le président sahraoui a, en outre, reitéré son appel à l'ONU quant à la nécessité de "prendre les mesures nécessaires y compris les pressions et les sanctions contre le gouvernement marocain, afin d'imposer une juste solution démocratique, qui garantisse au peuple sahraoui ses droits légitimes et inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance".

## ASSASSINAT DU MILITANT SAHRAOUI HASSENA EL OUALI Le CNASPS dénonce un crime "odieux"

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a dénoncé hier l'"assassinat déguisé", le qualifiant de "crime odieux", du militant sahraoui des droits de l'homme, Hassena El Ouali, après avoir été longuement torturé à la prison de Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental, par la police marocaine.

"Le CNASPS dénonce cet énième crime des forces marocaines occupantes du Sahara occidental qui, une fois de plus, donnent à la face du monde leur pleine mesure du non-respect des droits de l'homme et des différentes chartes y afférentes", souligne le CNASPS dans un communiqué.

"Le royaume du Maroc manifeste, ainsi, son arrogance et son mépris quant aux condamnations multiples dont son administration occupante a été l'objet depuis des années de la part

de toute la communauté internationale, des institutions, des gouvernements, des ONG et des sociétés civiles", a-t-on relevé. Le Comité estime que Maroc "continue de foulé aux pieds les nombreuses résolutions de l'ONU, qui reconnaissent au peuple sahraoui son plein droit à choisir librement son destin et à bénéficier d'un référendum d'autodétermination et ce, dans l'impunité la plus totale".

Le CNASPS appelle la communauté internationale pour condamner "ce crime odieux et pour qu'elle oblige le Maroc à respecter les droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental". Il exige également de l'ONU l'organisation rapide, sous sa supervision, d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui conformément aux dispositions juridiques et politiques internationales en matière de décolonisation".



Il rappelle que Hassena El Ouali "qui a été torturé par la police marocaine d'occupation, a été transféré dans un état semi-comateux à l'hôpital militaire marocain de la même ville".

## TUNIS

## 27 candidats en lice pour la présidentielle du 23 novembre

Autour vingt-sept candidats sont en lice pour l'élection présidentielle du 23 novembre en Tunisie, a annoncé mardi l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie). Pas moins de 70 personnes avaient déposé un dossier de candidature auprès de l'instance pour cette première élection présidentielle depuis la révolution de décembre 2010-janvier 2011. «Sur les 70 dossiers, 27 ayant respecté toutes les conditions ont été acceptés et 41 rejetés», a déclaré lors d'une conférence de presse Chafik Sarsar, le président de l'Isie, en faisant état du retrait de deux candidats. Parmi les candidats retenus figurent le président sortant, Moncef Marzouki, l'ancien Premier ministre Béji Caïd Essebsi et le président de l'Assemblée nationale constituante Mustapha Ben Jaafar. D'anciens ministres du régime déchu de Zine El Abidine Ben Ali, comme Kamel Morjane et Mondher Zenaïdi, sont aussi en lice, tout comme une magistrate, Kalathoum Kannou, l'ex-gouverneur de la Banque centrale Mustapha Kamel Ennabli ainsi que des chefs de partis et des hommes d'affaires. Le président de l'Isie a indiqué que l'instance avait demandé au ministère public l'ouverture d'une enquête sur de possibles fraudes dans les parrainages d'électeurs présentés par un certain nombre de candidats à la présidentielle.

«Nous ne pouvons pas donner de noms et nous n'avons pas de preuves concrètes sur ces fraudes. Ce sera au tribunal de vérifier cette affaire», a dit M. Sarsar. L'ISIE a précisé par ailleurs que 1.327 listes étaient en lice pour les législatives du 26 octobre, 1.230 en Tunisie et 97 à l'étranger.

C'est la première fois que les Tunisiens sont convoqués aux urnes pour élire leur chef d'Etat depuis la révolution de décembre 2010-janvier 2011. M. Marzouki avait été élu fin 2011 par les députés de la Constituante à la faveur d'un accord de coalition passé avec le parti Ennahda. Ennahda a indiqué avoir décidé de ne pas présenter de candidat mais de soutenir une personnalité «consensuelle». Les scrutins d'octobre et de novembre doivent enfin doter la Tunisie d'institutions pérennes, près de quatre ans après la révolution.

## RD CONGO

## Kinshasa demande le soutien du HCR pour recenser les réfugiés rwandais

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a demandé le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) afin de poursuivre les opérations de recensement des réfugiés rwandais pour organiser leur rapatriement dans les meilleures conditions.

La requête du gouvernement rd-congolais a été formulée par un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, de la sécurité, de la décentralisation et des affaires coutumières, lors de la 65<sup>e</sup> session du Comité exécutif du programme du HCR (EXCOM), qui se déroule à Genève, indiquait-on lundi soir à Kinshasa. Selon le responsable congolais, les opérations de pré-enregistrement financées par le HCR ont permis d'identifier 241.000 réfugiés rwandais, dont les deux-tiers se trouvent dans la province du Nord-Kivu (Est de la RDC). Par ailleurs, l'opération de rapatriement des réfugiés angolais, engagée depuis 2011, devra se poursuivre jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, a fait savoir le délégué rd-congolais à ces assises, avertissant toutefois que cette opération pourrait ne pas se clôturer à la date convenue entre les parties à cause de l'exigence du gouvernement de Luanda relative à l'utilisation des sauf-conduits angolais en lieu et place du formulaire de rapatriement volontaire. Quant aux 130.000 réfugiés de la RDC rentrés du Congo-Brazzaï et ayant rejoint la province de l'Equateur (Nord-Ouest de la RDC), le responsable rd-congolais a appelé la communauté internationale à appuyer les efforts de son gouvernement afin de viabiliser les zones d'origine et rendre durable le retour de ces derniers.

Il a, en outre, évoqué les 400.000 Rd-congolais toujours refugiés dans les pays frontaliers, et plus de deux millions de déplacés internes qui ont fui leurs milieux d'origine pour échapper aux affres des rébellions à répétition dans les provinces de l'Est de la RDC.

## SYRIE

## Offensive des forces kurdes contre Daech aux portes d'Aïn al-Arab

Les forces kurdes ont lancé une offensive sur trois fronts contre les éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) mercredi aux portes d'Aïn al-Arab (Kobané en kurde) dans le nord de la Syrie, selon les médias.

Les éléments de Daech se trouvaient désormais à «deux ou trois kilomètres» d'Aïn al-Arab, dont ils cherchent à s'emparer pour contrôler sans discontinuité une longue bande de territoire le long de la frontière turque, selon une ONG syrienne citée par les médias.

«Il y a juste une vallée qui sépare les jihadistes de la ville», a affirmé à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Face à cette avancée, les Etats-Unis, qui ont débuté leurs raids en Syrie le 23 septembre avec la coalition, ont mené trois frappes à Mazra al-Dawoud, à l'est d'Aïn al-Arab, sur un total de 11 frappes en Syrie lundi et mardi.

L'offensive de Daech dans cette région, débutée mi-septembre, avait poussé plus de 160.000 personnes à trouver refuge en Turquie. Lundi, 15.000 habitants ont encore passé la frontière en raison des affrontements.

A Washington, le Pentagone a annoncé envisager le déploiement d'une force d'intervention rapide de quelque 2.300 hommes au Moyen-Orient. Cette unité d'intervention ne sera cependant pas liée «aux opérations menées en Irak en ce moment», a indiqué un porte-parole du ministère américain de la Défense, le contre-amiral John Kirby. Selon un officier des Marines la semaine passée, ces hommes seraient basés au Koweït.

## ONG : au moins 18 morts dans un double attentat à Homs

Au moins 18 personnes, dont des enfants, ont été tuées et près de 40 autres blessées hier dans un double attentat à la voiture piégée à Homs, troisième ville de Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Il y a des corps complètement déchiquetés et le bilan risque de s'alourdir tellement il y a de blessés graves dans ce double attentat», a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, cité par l'agence AFP.

«Deux attentats, dont un à la voiture piégée, menés par des terroristes près d'une école et d'un hôpital du quartier Akrouma à Homs ont fait des morts et des blessés», avait annoncé auparavant l'agence de presse syrienne Sana. A la mi-juin, deux attentats avaient déjà frappé ce quartier de Homs. L'armée syrienne a repris en mai le contrôle de la quasi-totalité de Homs après le retrait des rebelles de la vieille ville assiégée pendant deux ans par l'armée.

## INDE

## 3 morts dans le crash d'un hélicoptère militaire

Un hélicoptère de l'armée de l'air indienne s'est écrasé dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord), tuant au moins trois officiers, a indiqué un officier de l'armée. «Le crash s'est produit lorsque l'hélicoptère Cheetah de l'armée de l'air, avec deux pilotes et un mécanicien à bord, s'est écrasé à Bareli vers 7h45 heure locale, peu après son décollage d'une base aérienne. Les trois passagers ont été tués sur le coup», a indiqué la même source. L'hélicoptère effectuait une sorte de routine lorsque l'accident s'est produit, a-t-elle ajouté. Selon des témoins cités par les chaînes de télévisions locales, l'hélicoptère semblait avoir des problèmes peu de temps après son décollage. Il a rapidement pris feu avant de s'écraser. Une enquête est en cours sur l'incident, a ajouté l'officier.

## CISJORDANIE

## 22 Palestiniens arrêtés par l'armée d'occupation israélienne

Plus d'une vingtaine de Palestiniens ont été arrêtés hier en Cisjordanie par les forces d'occupation israéliennes qui multiplient les violations à leur encontre, de leurs biens et leur patrimoine religieux.



Au total 22 Palestiniens ont été arrêtés par les soldats de l'armée israélienne dans au moins quatre circonscriptions de Cisjordanie dont Beit Lahm, Jérusalem, El Khalil et Tobas.

De plus, une unité spéciale israélienne s'en est prise à la zone Bark Sleiman située dans la localité El Khod et celle de Artas au sud de Beit Lahm, arrêtant également un jeune Palestinien pendant qu'il assurait son travail avant de le conduire dans un lieu inconnu, selon des sources palestiniennes.

La veille, des colons israéliens se sont emparés de force de 25 appartements dans un quartier d'El-Qods-Est occupée, selon des habitants et des dirigeants palestiniens.

L'armée israélienne a récemment mis en place plusieurs postes de contrôle sur les routes menant à El-Qods-Est et à la mosquée Al-Aqsa et a déployé un grand nombre de militaires pour entraver l'entrée des fidèles à la mosquée, a fait savoir le ministre chargé des Affaires islamiques Hayel Daoud.

Pour Saïb Erakat, un haut dirigeant palestinien, les colons ont été encouragés par le discours lundi à l'ONU du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui a eu recours au «langage de la haine».

Le président palestinien Mahmoud Abbas a déclaré vendredi que son pays ne négocierait plus avec Israël tant que la fin de l'occupation de la Palestine ne serait pas soumise à un calendrier appuyé par la communauté internationale.

## TURQUIE

## Le gouvernement a déposé au Parlement son texte pour intervenir contre Daech

Le gouvernement turc a annoncé mardi soir avoir déposé au Parlement un projet de résolution, qui sera discuté aujourd'hui, autorisant son armée à intervenir en Irak et en Syrie contre l'Organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech). Ce texte, prévoit la possibilité de conduire des opérations militaires sur le territoire de ses deux voisins et le stationnement ou le passage en Turquie de soldats étrangers qui y prendraient part, a précisé son porte-parole Büyüker Arınc. Le texte «inclut toutes ces options», a précisé M. Arınc en rendant compte à la presse des travaux du conseil des ministres. «Il accordera un mandat très large, de façon à ce que nous n'ayons pas besoin d'un autre texte à l'avenir. C'est un bon texte qui, j'espère, fera l'unanimité», a-t-il ajouté. Celui concernant l'Irak permettait jusque-là à la Tur-

quie de conduire des frappes contre les bases arrières des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) installées dans les monts Kandil, dans l'extrême nord de l'Irak.

Le second autorisait l'armée à riposter systématiquement contre les tirs qui atteignaient le sol turc depuis la Syrie. «Nous avons fusionné deux mandats en un», a expliqué le vice-Premier ministre Arınc. «Nous avons mené une évaluation complète des menaces qui pèsent sur notre sécurité nationale, des derniers développements et de ce que la Turquie veut faire», a-t-il insisté. Après l'avoir explicitement refusé, la Turquie semble désormais prête à participer à son tour à l'intervention militaire engagée par la coalition contre Daech après la libération de ses 46 ressortissants enlevés en juin à son consulat de Mossoul (Irak).

## ETATS-UNIS

## Obama salue la signature d'un accord de sécurité bilatérale entre les Etats-Unis et l'Afghanistan

Le président Barack Obama a salué mardi la signature d'un accord de sécurité bilatérale entre les Etats-Unis et l'Afghanistan régissant la présence d'un contingent militaire américain en Afghanistan après 2014.

«Cet accord est une invitation de la part du gouvernement afghan à renforcer la relation que nous avons bâtie au cours des 13 dernières années», a indiqué M. Obama dans un communiqué, jugeant qu'il offrait aux militaires américains «le cadre légal nécessaire» pour mener à bien leurs

missions au-delà de 2014. L'accord de sécurité bilatérale (BSA) a été signé à Kaboul par l'ambassadeur des Etats-Unis James Cunningham et Hanif Atmar, le conseiller afghan à la sécurité nationale, au lendemain de l'investiture du nouveau président Ashraf Ghani.

«Le BSA reflète notre engagement à soutenir le nouveau gouvernement afghan d'unité», a ajouté M. Obama, mettant en exergue le partenariat avec Kaboul qui doit permettre de renforcer «la souveraineté et la stabilité» de l'Afghanistan et contribuer à atteindre un objectif commun: «vaincre Al-Qaïda et ses alliés extrémistes».

La signature de cet accord de sécurité, objet d'intenses tractations entre les deux pays depuis plus d'un an, avait été repoussée à de nombreuses reprises en raison des objections du président sortant Hamid Karzaï.

Il autorise la présence d'environ 12.500 soldats étrangers, dont près de 10.000 Américains, après le retrait des troupes de l'Otan à la fin de l'année.

## MANIFESTATIONS À HONG KONG

## Ban Ki-moon appelle à une solution pacifique

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé le gouvernement chinois et les manifestants à Hong Kong à résoudre pacifiquement leur différend, a indiqué mardi son porte-parole Stéphane Dujarric.

M. Ban «considère qu'il s'agit d'une affaire intérieure (chinoise) mais demande instamment à tous les protagonistes de résoudre leur différend d'une manière qui soit pacifique et qui respecte les principes démocratiques», a déclaré le porte-parole.

Les manifestants restaient fortement mobilisés mardi à Hong Kong, à la veille de la fête nationale chinoise, demeurant sourds aux appels répétés du chef de l'exécutif local à

rentrer chez eux. Les protestataires s'insurgent notamment contre la décision de la Chine, annoncée en août, d'accorder le suffrage universel pour l'élection du chef de l'exécutif en 2017 tout en gardant le contrôle des candidatures.

Londres a appelé à l'ouverture de discussions «constructives» et Washington a enjoint autorités et manifestants à la retenue.

Le vice-Premier ministre britannique Nick Clegg a annoncé mardi que le Royaume-Uni allait convoquer l'ambassadeur de Chine à Londres cette semaine «pour exprimer son inquiétude et sa consternation».

APS

## PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Gaspard et Lisa  
05:20 Franklin  
05:30 TFou  
09:10 Automoto  
10:00 Téléfoot  
10:55 L'affiche du jour  
11:00 Les douze coups de midi  
11:50 Du côté de chez vous  
12:00 Journal  
12:30 Reportages  
13:45 Person of Interest  
14:30 Person of Interest  
15:20 Les experts : Manhattan  
16:00 L'addition, s'il vous plaît  
17:00 Bienvenue chez nous  
18:00 Money Drop  
18:55 Météo  
19:00 Journal  
19:30 1001 questions santé  
19:38 Météo  
19:40 Nos chers voisins  
19:45 Pep's  
19:55 Crossing Lines  
20:50 Crossing Lines  
21:45 Crossing Lines  
22:45 New York, section criminelle

2

05:05 Talons aiguilles et bottes de paille  
05:30 Talons aiguilles et bottes de paille  
06:00 Thé ou café  
07:05 Rencontres à XV  
07:30 Sagesses bouddhistes  
07:45 Islam  
08:15 Judaïca  
08:30 Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions  
09:00 Présence protestante  
09:30 Le jour du Seigneur  
11:05 Tout le monde veut prendre sa place  
12:00 Journal  
12:20 13h15, le dimanche...  
13:07 Point route  
13:10 Vivement dimanche  
15:20 Grandeur nature  
16:00 Dans la peau d'un chef  
16:55 Face à la bande  
17:50 N'oubliez pas les paroles  
18:25 N'oubliez pas les paroles  
18:55 Météo 2  
19:00 Journal  
19:40 Parents mode d'emploi  
19:43 Beau travail  
19:44 Alcaline l'instant  
19:45 Météo 2  
19:48 Des paroles et des actes  
22:15 Alcaline le mag

M1

05:00 EuroNews  
05:35 Ludo  
05:36 Les Podcats  
05:57 LoliRock  
06:00 Oggy et les cafards  
06:06 Oggy et les cafards  
06:13 Oggy et les cafards  
06:25 Oggy et les cafards  
06:31 Oggy et les cafards  
06:38 Oggy et les cafards  
06:49 La chouette & Cie  
06:56 Shaun le mouton  
07:04 Shaun le mouton  
07:15 Tom et Jerry Show  
07:41 Scooby-Doo, Mystères Associés  
08:06 Scooby-Doo et les vampires  
09:05 Titi et Grosminet mènent l'enquête  
05:00 M6 Music  
06:00 Absolument stars  
08:00 M6 boutique  
10:10 Sport 6  
10:20 Turbo  
11:45 Le 12.45  
12:05 Recherche appartement ou maison  
13:30 Maison à vendre  
14:45 Enquêtrice malgré elle  
16:40 Les reines du shopping  
17:50 100 % mag  
18:40 Météo  
18:45 Le 19.45  
19:10 Scènes de ménages  
19:50 Rising Star  
22:10 Rising Star, de l'autre côté du mur

## La sélection

TF1

## CROSSING LINES (SÉRIE TV)



## Saison 2 - Episode 7 sur 12

L'équipe enquête sur la mort mystérieuse de plusieurs nonagénaires européens, mariés à de très jeunes femmes, qui se retrouvent veuves un an après leur mariage.

## Saison 2 - Episode 6 sur 12

Avant son incarcération, Genovese propose un marché à Dorn, en échange de sa libération. L'élément qu'il donne va mener les agents en Pologne.

2

## 19h48

## Des paroles et des actes

Ce magazine politique mensuel s'organise autour d'une personnalité politique. L'invité réagit à plusieurs thématiques, exprime ses idées et dévoile ses projets. Entouré de journalistes de la rédaction – Nathalie Saint-Cricq pour la séquence « Le Révélateur », François Lenglet pour la séquence « Pure économie », Jeff Wittenberg pour la séquence « Pure politique » –, d'experts ou encore d'intellectuels, David Puja-das anime le débat avec une ou plusieurs personnalités d'opinion opposée.



3

## 19h45

## In the Valley of ElahGenre :



Hank Deerfield est consterné. Mike, son fils, a disparu alors qu'il venait d'arriver au pays pour une permission de quelques jours. S'agit-il d'une désertion pour ne pas retourner en Irak, comme le suppose l'armée ? Refusant cette hypothèse, Hank part à la recherche de son fils. Avec son épouse Joan, il se rend au Nouveau-Mexique où Mike a été vu pour la dernière fois. Avec le concours d'Emily Sanders, officier de la police locale, il parvient à trouver une piste. Mais il se heurte à l'hostilité croissante des autorités militaires. Hank et Emily commencent à avoir de sérieux doutes sur la véracité des maigres explications officielles fournies par l'état-major...

CANAL+

## 19h55

## 24 heures chrono (Série TV)

## Saison 9 - Episode 7 sur 12

Après le fiasco de l'opération du MI5, Jack Bauer et Kate Morgan veulent faire parler Simone Al-Harazi pour se mettre sur la piste de Margot.

## Saison 9 - Episode 8 sur 12

Le président Heller, qui décide d'agir de son propre chef en réponse aux menaces de Margot Al-Harazi, compte sur le soutien de Jack et de Mark Boudreau.

## Saison 9 - Episode 9 sur 12

Jack et Kate réussissent à localiser le repaire de Margot Al-Harazi et donnent l'assaut en espérant mettre la main sur le module de piratage informatique.



M1

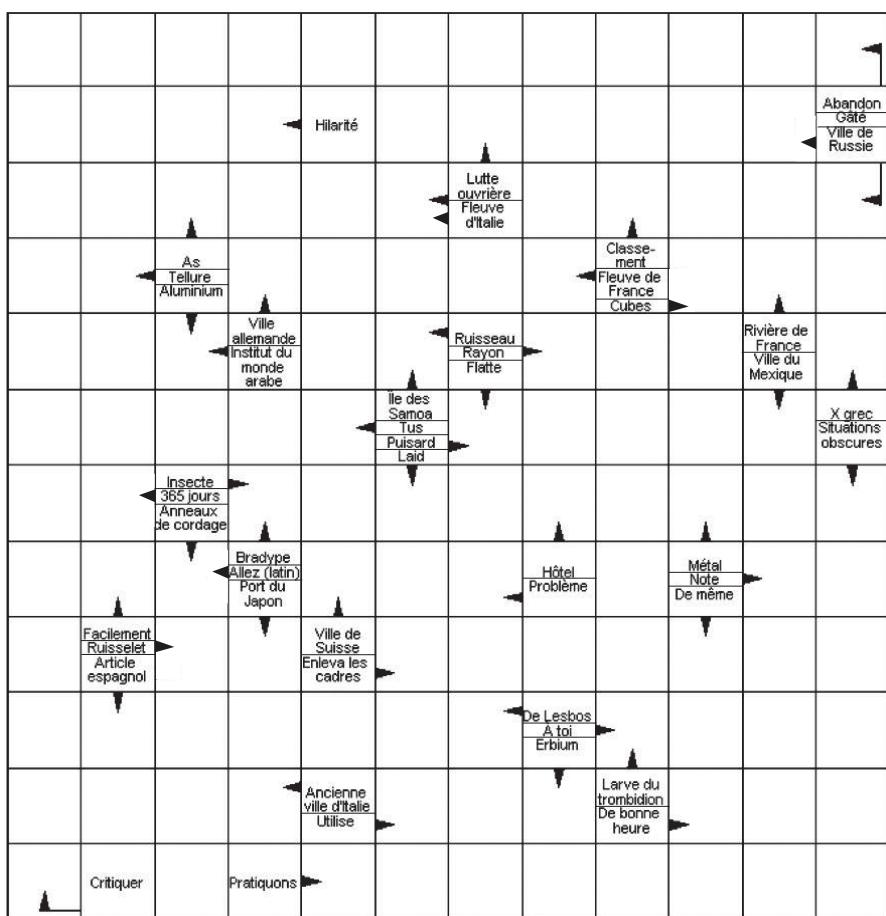
## 19h50

## RISING STAR - EMISSION 2



Pour cette deuxième soirée d'audition, chaque participant commence à chanter derrière un mur le cachant du public et des jurés David Hallyday, Cathy Guetta, Cali et Morgan Serrano. Durant la prestation, les téléspectateurs inscrits sur l'application de la chaîne peuvent inviter à donner instantanément leur opinion : si le candidat dépasse les 70 % d'avis positifs, le mur se lève, qualifiant ainsi le candidat pour l'étape suivante. Chacun des quatre experts peut aussi voter et ainsi attribuer 7 % supplémentaires.

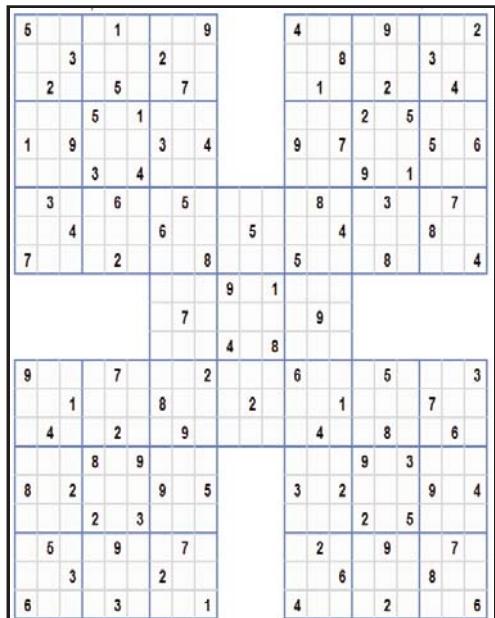
## Mots fléchés n°735



## Samouraï-Sudoku n°735

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°735

## ► Horizontalement:

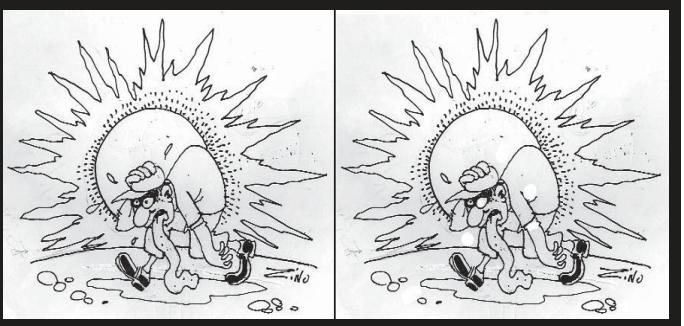
- Indépendance
- Logement des militaires – Aluminium
- Rassasié - Routine
- Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
- Ch. - de c. de Yvonne
- Personnage comique créé par Molière
- Coutumes - Américum - Hi-
- bou - En les
- Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
- Ennuyeante
- Parcourir un roman - Ch. - l. de c. de la Marne
- Première femme - Amer- tume profonde
- Résidas que part - Pénète

## ► Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Ammo- phile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pro- nom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux
- atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- Europium - Agées - Inter- jection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Hauser une note d'un demi-ton

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

N'oublie pas d'où tu viens.

## Proverbe algérien

Si tu as de nombreuses richesses, donnes de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur.

## Proverbe berbère

Si tu veux que quelqu'un n'existe plus, cesse de le regarder.

## proverbe arabe

La chance sourit à ceux qui ne l'attendent pas

## Proverbe français

## C'est arrivé un 2 Octobre

1932 : le rapport Lytton sur la Mandchourie reconnaît les intérêts particuliers du Japon et recommande la création d'un État autonomie, sous souveraineté chinoise mais contrôlé par le Japon.

1935 : les Italiens envahissent l'Éthiopie.

1941 : début d'une grande offensive militaire allemande contre Moscou.

1958 : indépendance de la Guinée.

1963 : coup d'État au Honduras.

1968 : second Massacre de Tlatelolco à Mexico, la police tue environ 300 personnes.

1972 : par référendum, le Danemark entre dans la CEE.

1983 : fondation de la Grameen Bank, pionnière du microcrédit.

1985 : avec le décès de l'acteur Rock Hudson, le monde entier découvre le sida.

1997 : l'Union européenne signe le Traité d'Amsterdam, qui remplace le Traité de Maastricht.

2003 : John Maxwell Coetzee, écrivain sud-africain, reçoit le prix Nobel de littérature.

## Célébrations

- Journée internationale de la non-violence depuis 2007.

- Inde : Anniversaire de Mahatma Gandhi

- Guinée : Fête de l'indépendance.

## SPORT / ALGÉRIE-MALI

# La formation au centre des entretiens Tahmi - Amion Guindo

La coopération algéro-malienne en matière de formation des ressources humaines a constitué le thème central des entretiens entre le ministre des Sports Mohamed Tahmi et son homologue malien, Housseini Amion Guindo, mardi à Alger.

Le ministre des Sports malien, en visite de travail en Algérie depuis dimanche à la tête d'une importante délégation, a déclaré à l'issue de sa rencontre avec Tahmi : «Notre formation tournée essentiellement autour du volet de la formation, car c'est surtout cela qui nous fait défaut au Mali», avant de souligner que d'autres sujets importants ont été débattus au cours de l'entrevue. «Nous nous sommes présentés à Alger avec une importante délégation, comportant entre autres les représentants de 19 fédérations sportives maliennes, afin d'instaurer des liens d'échange et de coopération avec l'Algérie», a-t-il révélé. «Nos différents représentants ont eu l'opportunité d'échanger des points de vue avec leurs homologues algériens. Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Personnellement, je suis heureux que le rapprochement entre nos deux peuples se soit fait à travers le



sport», a ajouté Guindo. De son côté, Tahmi a considéré que le fait que son homologue malien se soit personnellement déplacé, pour participer à cette mission «prouve l'intérêt qu'accorde ce pays voisin au projet d'échange avec l'Algérie» et surtout «la volonté conjointe du Mali et de l'Algérie de développer au mieux leurs rapports de coopération dans le domaine du sport». «La priorité, en plus de la formation de différents encadreurs, est de développer et de diversifier les rapports d'échange entre les différentes fédérations, car la coopération entre l'Algérie et le Mali ne doit pas se limiter aux visites officielles», a insisté Tahmi.

Le protocole de coopération entre l'Algérie et le Mali devait être signé hier mercredi, et se matérialisera dès le mois de décembre prochain par l'invitation du Mali à participer à «la semaine olympique» prévue à Ghar-

daïa, dans le sud du pays. Après son entrevue avec son homologue malien, M. Tahmi, a rencontré d'autres membres de la délégation malienne au siège du ministère, auxquels il a expliqué la politique adoptée par l'Algérie, et qui consiste à accorder une autonomie complète aux différentes fédérations, tout en adaptant les règlements nationaux aux règlements internationaux.

La délégation malienne, présente depuis dimanche dernier à Alger, a inspecté plusieurs infrastructures sportives, notamment le Lycée sportif de Draria, le Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, le projet du nouveau stade de Baraki, l'Institut national de la médecine sportive ainsi que l'Institut supérieur des sciences et technologies du sport (Aïn Béniâïn).

Les représentants des différentes fédérations sportives maliennes ont pu rencontrer, lundi à Alger, certains de leurs homologues algériens, dans une réunion ciblant l'échange et le rapprochement entre les deux pays.

Ce matin, après la fin des travaux, la délégation malienne effectuera une visite touristique avant de rejoindre l'aéroport Houari-Boumediène, vers 17h00, pour rentrer chez elle.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES U18 FÉMININ

### L'Algérie remporte le prix du fair-play



La sélection algérienne féminine U 18 de basket-ball, quatrième de la 13<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique féminin des nations de la catégorie qui s'est achevée avec le 5<sup>e</sup> sacre du Mali, a remporté le prix du fair-play du tournoi, a indiqué la Fédération internationale Fiba-Afrique.

L'équipe algérienne qui participait pour la première fois à ce tournoi avait réussi à se qualifier pour le Final Four en compagnie de l'Egypte, du Mali et du Mozambique.

La Malienne Djeneba N'diaye a été désignée, de son côté, meilleure joueuse de la compétition. En plus du titre de championne, elle a terminé meilleure marqueuse avec 119 points.

En finale du tournoi, le Mali a battu l'Egypte (73-65), mi-temps (34-29). Djénéba figure également dans le meilleur 5 de la compétition avec Nada Riad Abdelhamid (Egypte), Neidy Ocuanne (Mozambique), Ranem El Gedwy (Egypte), et Mariana Alou Coulibaly (Mali).

Dans les autres récompenses : la Malienne Mariana Alou Coulibaly a été désignée meilleure rebondisseuse et l'Egyptienne Sara Nady meilleure tri-pointeuse.

## SPÉCIAL OLYMPICS INTERNATIONAL (8<sup>ES</sup> JEUX RÉGIONAUX)

### L'Algérie présente avec une délégation de 73 personnes

L'Algérie sera représentée par une délégation de 73 personnes aux 8<sup>es</sup> Jeux régionaux du Spécial olympics international, prévus du 2 au 11 décembre au Caire, a-t-on appris lundi auprès des responsables de l'association nationale du Spécial olympics algérien.

Organisé par le Spécial olympics Moyen-Orient et Afrique du Nord, la manifestation concerne plusieurs disciplines, dont six en filles et garçons, auxquelles l'Algérie devrait prendre part, à savoir, l'athlétisme, natation, tennis de table, boccia, badminton, basket-ball.

Le rendez-vous concerne tous les pays de la Mena (Moyen-Orient/Afrique du Nord) et l'Algérie sera représentée par des athlètes d'Alger, Blida et Larbâa. Outre les compétitions sportives, il est prévu dans le programme

des jeux, comme il est de coutume, le Congrès des familles et d'autres activités lucratives», a indiqué le directeur national sportif du Spécial olympics algérien, Mohamed Hachefia.

Pour les sports collectifs, les compétitions auront lieu en «Unified» (les deux équipes concurrentes doivent être composées de joueurs inadaptés et valides).

Le Spécial olympics international a initié le projet «sports unifiés» qui commence à prendre de l'ampleur. Ce programme permet de réunir dans une même équipe d'une discipline collective, des joueurs handicapés et d'autres normaux(nationaux ou internationaux)», a révélé M. Hachefia, expliquant que cela n'était pas, dans un passé récent, accessible aux handicapés. De son côté, le Dr Farid

Redjah, membre également de l'association nationale du Spécial olympics algérien a ajouté que le fait de permettre à un joueur handicapé d'évoluer aux côtés d'un autre valide, célébre de surcroit, "renforce l'intégration du jeune handicapé et lui donne une joie immense, quand il effectue devant lui des gestes techniques dignes des grands joueurs".

L'Algérie avait déjà pris part à ce genre de compétition par le passé et les athlètes choisis s'étaient souvent affirmés, comme des vrais champions. Considérée comme le plus grand regroupement sportif régional des handicapés mentaux, la manifestation est inscrite sous le thème général "Partager l'émotion".

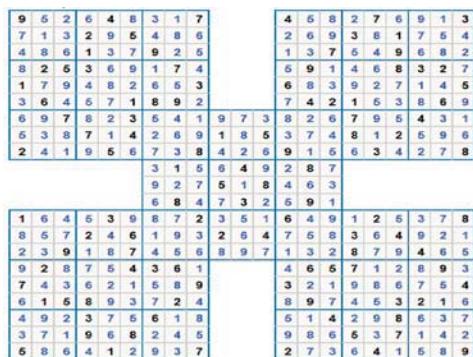
Le SOI est le premier mouvement humanitaire au monde qui

accorde une importance particulière à l'insertion sportive des handicapés mentaux principalement.

La structure suit plus de 200 programmes, appliqués par une centaine de pays membres dont



### Sudoku N°734



### Solution

### Mots Croisés N°734

SAINTLAURENT  
CISEAUX■BRAI  
LEONINES■ETE  
E■DELERUE■AR  
ROY■LEAN■ETC  
ERNEE■IN■NOE  
NIAT■U■AVRIL  
CYMAISE■AIRE  
HAI■BANC■CET  
Y■QUE■LOCHS■  
MOURRAIT■I■A  
EZE■ETAYERAS

### Mots Fléchés N°734

PUTREFACTION  
REVERIE■ASIE  
ALAVA■RARES■  
TE■EIDERS■EU  
I■ALLONGERAS  
CRUEL■TES■UN  
INGRES■N■O■E  
E■M■RENTABLE  
NIEE■PI■ISO■  
NONCHALANCES  
ENTRER■YEUSE  
S■EUPEN■ERSE

ALGÉRIE-MALI

# Signature d'un programme exécutif en matière de sport

L'Accord portant sur trois années (2014-2017), prévoit notamment une formation au profit de jeunes maliens au niveau des écoles et instituts en Algérie, ainsi qu'une autre formation de courte durée pour les encadreurs sportifs de proximité. La reconversion d'anciens sportifs maliens en entraîneurs est également citée dans le programme exécutif.

**Un programme exécutif de coopération dans le domaine du sport a été signé mercredi au siège du Comité olympique (COA) à Alger par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et son homologue du Mali, Housseini Amion Guindo.**

«Au Mali, nous souffrons d'un manque énorme en matière de ressources humaines. Le programme signé entre les deux parties permettra, chaque année, à 30 jeunes étudiants maliens de suivre une formation. Sur trois années, ils seront 90 jeunes à profiter de la riche expérience algérienne. Cela nous aidera à renforcer le volet encadrement», s'est réjoui le ministre malien des sports, à l'issue de la signature du contrat.

«J'ai accompagné notre équipe nationale de football à l'occasion de son match face à l'Algérie en éliminatoire de la CAN-2015 et j'ai discuté avec le ministre des Sports algérien sur les opportunités de coopération sportive entre les deux pays. Deux semaines après, nous avons reçu une invitation pour concrétiser le programme exé-



cutif. Cela donne une idée sur les liens forts entre l'Algérie et le Mali», a-t-il encore noté.

Durant son séjour à Alger, la délégation malienne conduite par le ministre des sports et composée de présidents et représentants de 19 fédérations sportives, a visité plusieurs installations dont le stade du 5 juillet (en ré-

novation), celui de Baraki (en chantier), le Lycée sportif de Draria, l'Institut national de la médecine sportive ainsi que l'Institut supérieur des sciences et technologies du sport (Aïn Beïda). Le Programme exécutif favorise également une coopération dans le domaine des infrastructures. «Six stades au

Mali, à raison de deux chaque année, seront couverts en gazon artificiel. Nous partons bien inspirés d'Alger en prévision de ce que nous comptons réaliser au Mali», a fait savoir Amion Guindo, annonçant que le Mali «a été invité à une semaine sportive et culturelle prévue en Algérie le mois de décembre prochain». De son côté, Tahmi a souligné l'importance de ce programme qui sera bénéfique pour le sport dans les deux pays. «J'espère que nous arriverons à concrétiser pleinement cet accord. Le Mali est un pays voisin et frère. Une collaboration efficace nécessite l'implication des Fédérations et c'est ce que nous avons fait justement. Je remercie le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), chef de fil du sport national, pour les efforts consentis en vue de donner une belle image du sport dans notre pays», a-t-il dit.

Des responsables des Fédérations maliennes de football, basket-ball, boxe, handball, athlétisme, volley-ball, natation, cyclisme ont été du voyage à Alger.

La délégation malienne quittera Alger jeudi en fin d'après-midi, à destination de Bamako.

APS

## PUBLICITE

**CAN-2015  
(QUALIFICATION-3<sup>È</sup>J.)  
MALAWI - ALGÉRIE  
Le Sud-Africain  
Gomez Victor  
au sifflet**

L'arbitre international sud-africain Gomez Victor Miguel de Freitas est désigné par la CAF pour officier le match Malawi-Algérie du 11 octobre prochain à 14h30 (heure locale) au Kamuzu Stadium de Blantyre pour le compte de la troisième journée des qualifications de la CAN 2015, groupe B, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF). Agé de 32 ans, le directeur de jeu sud-africain est international depuis 2011. Victor Gomez sera assisté de ses deux compatriotes Zakhele Thusi Siwela (international 2010) et Mothibidi Stevens Khumalo (2013).

A l'issue de la deuxième journée des qualifications de la CAN-2015, le Malawi partage la deuxième place du groupe B avec le Mali (3 points), devancés par l'Algérie (6 pts). L'Ethiopie occupe la dernière place (0 pt). Lors de la troisième journée, le Malawi accueillera l'Algérie le 11 octobre à Blantyre. Le Mali se déplacera à Addis Abeba pour affronter l'Ethiopie.

**SÉMINAIRE  
POST-COUPE  
DU MONDE 2014  
«l'Algérie, une  
bonne surprise»**



Le directeur de la division «Associations membres et développement» de la FIFA, Thierry Regenass a estimé ce mardi au Caire, lors du séminaire post-Coupe du Monde 2014, que la sélection algérienne constituait une «bonne surprise» lors du rendez-vous brésilien.

«L'Afrique avait deux équipes qualifiées au second tour de la Coupe du Monde 2014 au Brésil, l'Algérie qui était une bonne surprise et le Nigeria. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont également très proches. Le niveau général des équipes africaines était extraordinairement élevé», a déclaré Regenass lors de la première journée du séminaire organisé par la FIFA en partenariat avec la CAF, en présence des sélectionneurs africains et directeurs techniques.

Le responsable de la FIFA a salué, à cette occasion, les performances des représentants africains au Mondial-2014, en particulier l'Algérie et le Nigeria qui ont réussi à passer la phase de groupes avant d'être sortis en huitième de finale.

L'Algérie s'était qualifiée pour la première fois de son histoire pour les huitièmes de finale d'une Coupe du Monde en quatre participations. Les Verts s'étaient inclinés face aux Allemands, futurs champions du monde (2-0) après prolongations.

Le Nigeria avait été éliminé au même stade de la compétition par la France (2-0).

De son côté, l'Egyptien Hany Abo Rida, membre du comité exécutif de la FIFA, a souligné dans son allocution d'ouverture, l'importance de l'organisation de ce séminaire de deux jours pour l'avenir du football africain.

**6E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT  
D'ALGÉRIE LIGUE 1 MOBILIS :  
CSC-USMA à l'affiche**



Said Ben

Si la JS Kabylie, un des deux leaders, disputait son match de la 6<sup>e</sup> journée u championnat de Ligue 1 Mobilis, hier, au stade du 20 aout à Alger face à la JS Saoura, les autres rencontres de cette même journée se disputeront ce jeudi avec comme affiche le choc opposant, l'autre co-leader à savoir le CS Constantine au champion d'Algérie en titre, l'USM Alger au stade Chahid Hamlaoui de Constantine.

C'est un match dont l'enjeu est justement la victoire pour deux des pré-tendants sérieux au titre final. Mais, c'est un match qui est quelque peu particulier pour le coach de l'USM Alger, Velud , car son groupe reste sur deux échecs dont le dernier est le derby contre les voisins Harrachis (1-0) sur le stade fétiche des Rouge et Noir Omar Hamadi de Bologhine. Donc une victoire est vraiment impérative pour les Rouge et Noir afin de se réconcilier avec leurs fans et leur direction surtout qui a été, jusque là, bien patiente suite à un démarrage en trombe de l'équipe.

Seulement, en face des Rouge et Noir, il y a un certain CS Constantine qui reste sur une très bonne dynamique des bons résultats et surtout avec le meilleur buteur du championnat à savoir Boulemdaïs. Ce dernier est auteur de 6 buts jusque là en cinq matchs. C'est dire que le gardien de but international Zemmamouche devrait sortir le grand jeu pour éviter que la balle ne franchisse sa ligne de but.

La défaite est donc «interdite» pour l'une comme pour l'autre équipe d'autant qu'elles sont toutes les deux dans le haut du tableau.

Les deux équipes se composent d'ailleurs de bons éléments et on s'attendrait donc à un match bien plaisant, espérons-le.

L'USM El Harrach qui reste sur une victoire probante face à l'USMZA recevra une autre formation qui reste également sur un résultat positif à savoir l'USM Bel Abbès. Les gars de Bel Abbès sont, certes, febriles hors de leurs bases, mais un réveil n'est vraiment pas à écarter. Les gars du coach laïche auront donc à faire attention à cette formation de Willem.

De leurs côtés, l'ASO Chlef et le NA Hussein Dey seront à la recherche de leur premier succès de la saison.

L'ASO Chlef aura la tâche très difficile en se déplaçant chez le CRB, dont l'entraîneur Victor Zvunka est plus que jamais sur la sellette car un faux pas risque de lui couter sa place de coach principal. C'est dire qu'Ighil et son équipe se doivent de mettre les bouées doubles devant cette équipe du Chabab qui n'a qu'une seule alternative : gager.

Pour sa part, le NA Hussein Dey, lanterne rouge avec 2 points, sera en appel, lui aussi, mais à Oran, où le MCO, l'attendra de pied ferme pour enchaîner un deuxième succès.

de suite, sous la houlette de son nouvel entraîneur, le Français Jean-Michel Cavalli. Ait Djoudi est très critiqué par les fans des Sang et Or et sa tâche sera bien compliquée devant une équipe du MCO qui cherche à éviter tout faux pas à domicile et surtout effacer.



facer sa dernière défaite chez elle face au CSC. Cette journée est exceptionnellement avancée pour ce jeudi, en raison de la fête de l'Aïd.

El Adha, et elle a débuté hier, avec le déroulement du match JS

Kabylie-JS Saoura, prévu à huis clos au stade du 20 aout 1955 (Alger) au moment où on mettait sous presse.

Le MCE Eulma veut garder son statut d'équipe invaincu depuis la première journée face au MCE Eulma 2-1. Les joueurs de Chafrel recevront le promu de l'ASM Oran, dans une rencontre piége pour les «vert et rouge».

Les Asémistes effectueront par l'occasion leur deuxième déplacement de la saison, après le nul ramené de Chlef (1-1). L'ES Sétif, auréolée par sa belle qualification pour la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, replongera dans la compétition nationale en recevant le MO Béjaïa , toujours invaincu cette saison. N'ayant pas convaincu au début de saison, l'ESS doit donc bien se racheter surtout après avoir eu un moral gonflé à bloc suite à sa qualification à la finale de la Ligue des champions.

Le MCE Eulma, effectuera un déplacement périlleux à Larbaâ pour donner la réplique au RCA, qui sera dirigé par le nouvel entraîneur Noureddine Negazzi.

Les Elmuis, auteurs d'un carton face au CR Belouizdad (4-1), aborderont ce rendez-vous avec la ferme intention de repartir un bon résultat, et du coup confirmer leur succès face au Chabab. Quant à Larbaâ difficile à manier chez elle, elle tentera donc d'offrir à son nouveau coach une victoire pour bien le rassurer pour la suite de la compétition...

**LIGUE DES CHAMPIONS  
D'AFRIQUE  
(FINALE ALLER)  
AS Vita Club (RDC)-  
ES Sétif (ALG) le 24  
octobre à Kinshasa**



La finale aller de la 18<sup>e</sup> édition de la Ligue des champions d'Afrique entre l'AS Vita Club (RDC) et l'ES Sétif (ALG) aura lieu le vendredi 24 octobre à Kinshasa, a indiqué lundi le club congolais de football sur sa page facebook.

Selon la même source, le match retour se jouera le samedi 1<sup>er</sup> novembre en Algérie.

L'ES Sétif s'est qualifiée pour la finale de la Ligue des champions d'Afrique 2014 aux dépens du TP Mazembe (2-1, 2-3). L'AS Vita club a éliminé de son côté la formation tunisienne du CS Sfaxien en s'imposant en aller et retour sur le même score de (2-1), dans l'autre demi-finale de la Ligue des champions.

**L'arbitre assistant  
Bitam ne s'est pas  
présenté devant  
la Commission de  
discipline de la LFP**

L'arbitre assistant international Mourad Bitam, convoqué par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) pour audition lundi, ne s'est pas présenté, rapporte la LFP mardi sur son site.

La commission de discipline a indiqué, dans le procès verbal de sa réunion tenue lundi 29 septembre 2014, que l'arbitre assistant Mourad Bitam, n'a pas répondu à la convocation pour son audition au sujet de son comportement durant la rencontre CABBA-WAT du 19 septembre (arrêt volontaire de la partie), en qualité d'officiel de match et aussi sur ses dernières déclarations aux médias, précise la même source.

La Commission a décidé de le convoquer de nouveau, pour le même sujet, ce mercredi au siège de la LFP, en cas d'absence la commission statuera sur son cas.

Bitam, devait comparaître mardi devant la Commission fédérale des arbitres, pour le même motif, mais il n'a pas répondu à la convocation. L'arbitre assistant est suspendu par la Fédération algérienne de football (FAF) jusqu'à l'aboutissement de cette affaire, précise la même source. Bitam s'est distingué par un geste qui fera date dans les annales de l'arbitrage algérien. A la 26<sup>e</sup> minute de jeu de rencontre CABBA-WAT, profitant d'une sortie en touche, il a pénétré sur le terrain, déposé son kit, le drapeau de touche et son maillot officiel laissant apparaître une inscription sur son maillot de corps : «Kerbadj et Hammoum, une histoire d'un jeu manipulé». Mounir Bitam a accusé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, de lui avoir «demandé de faire perdre la JS Kabylie contre le CRB Aïn Fakroun» en demi-finale de la Coupe d'Algérie (2014) et «un haut responsable, de son côté, nous a conseillé (le trio arbitral) de favoriser un des finalistes de la dernière édition de la Supercoupe», a-t-il indiqué.

**Programme :  
Aujourd'hui :**

17h00 :  
Alger (20 Août 1955) :  
JS Kabylie - JS Saoura (huis clos)

16h00 :  
Alger (1<sup>er</sup> Novembre) :

USM Harrach - USM Bel-Abbès

Alger (20 aout 1955) :

CR Belouizdad - ASO Chlef

Larbaâ :

RC Larbaâ - MCE Eulma

19h00 :

**Constantine :**

CS Constantine - USM Alger

Oran :

MC Oran - NA Hussein Dey

Alger (Omar-Hamadi) :

MC Alger - ASM Oran

**Sétif :**

ES Sétif - MO Béjaïa

**Classement**      **Pts**      **J**

	Pts	J
1- CS Constantine	10	5
- JS Kabylie	10	5
3-USM El Harrach	9	5
4- MC Alger	8	5
5- USM Alger	7	5
- MO Béjaïa	7	5
- MC El Eulma	7	5
8- ES Sétif	6	4
- RC Larbaâ	6	5
- USM Bel Abbès	6	5
- ASM Oran	6	5
- MC Oran	6	5
13-JS Saoura	5	4
14-CR Belouizdad	4	5
- ASO Chlef	4	5
16-NA Hussein Dey	2	5

## CAVANI DEVRAIT-IL PARTIR

Depuis son arrivée au Paris Saint-Germain, Edinson Cavani est dans l'ombre du grand Zlatan Ibrahimovic et peine à confirmer tous les espoirs placés en lui du temps où il évoluait au Napoli. Hier soir il avait l'occasion de rappeler quel attaquant il est face au FC Barcelone, mais force est de constater qu'il n'aura que trop peu pris part à la victoire des siens.

Rarement dans le rythme, il aura trop souvent fait le mauvais choix, frappant lorsque son coéquipier était démarqué, et faisant la passe lorsque celle-ci était trop dure à réaliser. Une situation qui pourraient peser sur la carrière de l'uruguayen, c'est pourquoi nous posons la question : Edinson Cavani doit-il faire le choix de quitter le PSG ?



## CARVALHO ambitieux dans cette Ligue des Champions

Le défenseur central international portugais, Ricardo Carvalho, compte 90 rencontres de Ligue des Champions avec Chelsea et le Real Madrid notamment. Le Monégasque de 36 ans se montre ambitieux pour son club malgré un effectif moins compétitif que la saison dernière. « Ces dernières années, Monaco n'a pas participé à l'UEFA Champions League. Cette saison nous avons le privilège d'y figurer et rien que pour ça, nous allons tenter de faire notre travail au mieux. Pour nous il est important de continuer à grandir en essayant de passer cette phase de groupes... Notre effectif est de qualité mais beaucoup découvrent la Ligue des Champions. Tous les jeunes ambitionnent de jouer cette compétition, ils peuvent se surpasser et démontrer ainsi tout le potentiel ! »



## TOTTI UN BUT DANS L'HISTOIRE !

Francesco Totti entre un peu plus dans l'histoire du football grâce à son but de ce mardi. L'Italien devient à 38 ans et 3 jours le plus vieux buteur de la Ligue des champions. L'ancien détenteur du record était Ryan Giggs qui avait marqué en Ci à 37 ans et 289 jours. Pour l'anecdote, l'AS Roma a fait match nul sur la pelouse des Citizens (1-1). Avec 4 points, le club romain est deuxième de la poule E derrière le Bayern Munich qui en a 6 et possède 3 points d'avance sur Manchester City.



## BENATIA

### «UN MATCH UN PEU BIZARRE»

Le Bayern Munich s'est imposé ce mardi sur la pelouse du CSKA Moscou (0-1), lors de la 2e journée de la Ligue des champions. Un match qui s'est déroulé à huis-clos, sanction prononcée par l'UEFA en raison de banderoles racistes déployées par les supporters russes en décembre dernier contre le Viktoria Plzen.

«C'était un match un peu bizarre, a raconté Mehdi Benatia, le défenseur du Bayern, après la rencontre sur beIN

Sports. Pas de supporter, pas de fan, tu as l'impression que c'est un match d'entraînement, mais pourtant c'est bien un match de Ligue des champions. Le risque, c'était de se laisser endormir par l'ambiance. C'est donc important d'avoir gagné, très important.»

Avec cette victoire, les Bavarois sont provisoirement en tête du groupe E, avec 6 points, en attendant le résultat du match entre Manchester City et l'AS Roma.



## Mata ciblé par le Real Madrid ?

Le milieu de terrain international espagnol, Juan Manuel Mata (26 ans, 5 matchs et 2 buts en Premier League cette saison), peu utilisé à Manchester United, susciterait l'intérêt de nombreux clubs.

Après l'Atletico Madrid, c'est au tour du Real Madrid de cibler l'ex joueur de Chelsea selon le Daily Star. Mata plairait à Carlo Ancelotti qui serait déjà venu aux nouvelles pour un éventuel transfert.

## UN ASSAUT DES CITIZENS POUR RAMOS



Les dirigeants de Manchester City veulent remporter la Ligue des Champions le plus rapidement possible et en parallèle rester sur le trône en Premier League pendant plusieurs années. Afin d'y parvenir, les Citizens pourraient être très actifs en 2015 afin de renforcer l'équipe de Manuel Pellegrini qui est déjà très compétitive. Selon le Daily Star, le club mancunien pourrait dégainer afin de déloger Sergio Ramos du Real Madrid. Cette saison, le défenseur central âgé de 28 ans a disputé 10 matches et marqué 1 but pour le compte de la Casa Blanca. L'Espagnol fait assurément partie des cadres au sein de l'équipe dirigée par Carlo Ancelotti. Rappelons que Sergio Ramos joue au Real depuis le mois d'août 2005.